

UNIVERSITÉ
DE
SHERBROOKE

FACULTÉ
DES
SCIENCES
DE
L'ÉDUCATION
73-74

Pour tout renseignement
concernant les PROGRAMMES
s'adresser à la
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec
J1K 2R1

Pour tout renseignement
concernant l'ADMISSION ou
l'INSCRIPTION, s'adresser au
Bureau du registraire
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec
J1K 2R1

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour en date du 1er mai 1973.
L'Université se réserve le droit d'apporter des amendements à ses règlements et programmes sans préavis.

TABLE DES MATIÈRES

CALENDRIER 73-74	5
PRÉSENTATION	
HISTOIRE ET ORIENTATION	7
PRÉSENCE AUPRÈS DU MILIEU	8
DIRECTION DE LA FACULTÉ	9
CORPS PROFESSORAL	11
RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES	
SECTION 1: Règlements touchant toute faculté engagée dans la formation des enseignants	15
SECTION 2: Règlements propres à la Faculté des sciences de l'éducation	19
PROGRAMMES	
DÉPARTEMENT DE PÉDAGOGIE	
1. BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES DE L'ÉDUCATION (Option Information scolaire et professionnelle)	25
2. MAÎTRISE EN INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE	27
3. BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES DE L'ÉDUCATION (Option Orthopédagogie)	28
4. MAÎTRISE ÈS SCIENCES DE L'ÉDUCATION (Option Orthopédagogie)	30
5. MAÎTRISE EN ÉDUCATION (Option Administration scolaire)	31
DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION PHYSIQUE	
BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES DE L'ÉDUCATION (Option Éducation physique)	33
DÉPARTEMENT DE PSYCHO-ÉDUCATION	
1. BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES DE L'ÉDUCATION (Option Psycho-éducation)	37
2. MAÎTRISE ÈS SCIENCES DE L'ÉDUCATION (Option Psycho-éducation)	40
DESCRIPTION DES COURS	43
LA FORMATION DES MAÎTRES	69

CALENDRIER

1973-74

Trimestre d'automne

MARDI 4 SEPTEMBRE 1973

Journée d'accueil et d'information à l'intention des nouveaux étudiants.

MERCREDI 5 SEPTEMBRE AU

VENDREDI 7 SEPTEMBRE 1973

Journées pédagogiques.

LUNDI 10 SEPTEMBRE 1973

Début des cours.

LUNDI 8 OCTOBRE 1973

Action de grâces: congé universitaire.

VENDREDI 14 DÉCEMBRE 1973

Pour des programmes de la Faculté: fin des cours de la session septembre-décembre 1973.

LUNDI 17 DÉCEMBRE 1973

Pour des programmes de la Faculté: début des examens.

VENDREDI 21 DÉCEMBRE 1973

Fin du trimestre d'automne 1973 et début des vacances pour tous les étudiants de la Faculté.

Trimestre d'hiver

JEUDI 3 JANVIER 1974

Reprise des cours.

VENDREDI 1^{er} MARS 1974

Date limite pour la réception, au Bureau du registraire, des demandes d'admission à temps complet pour le trimestre d'automne 1974.

VENDREDI 19 AVRIL 1974

Pour les programmes de la Faculté: fin des cours de la session janvier-avril 1973.

LUNDI 22 AVRIL 1974

Pour les programmes de la Faculté: début des examens.

VENDREDI 26 AVRIL 1974

Fin du trimestre d'hiver 1974.

PRÉSENTATION

HISTORIQUE ET ORIENTATION

La Faculté des sciences de l'éducation constitue en quelque sorte une preuve vivante de l'intérêt qu'a toujours porté l'Université de Sherbrooke aux questions pédagogiques et à la formation des enseignants. Dès sa fondation en 1954, l'Université organisait des sessions d'été de perfectionnement des maîtres. En 1957, elle confiait à M. Pierre-H. Ruel la direction de l'Institut de pédagogie qui deviendra, sous sa direction, la Faculté de pédagogie (juin 1961), puis la Faculté des sciences de l'éducation (juillet 1962).

Durant toute sa courte histoire, la Faculté a concrétisé dans ses programmes cette double finalité: pousser l'étude en profondeur des questions pédagogiques, fournir au milieu des professionnels capables de s'associer à l'activité des établissements d'éducation.

Cette conscience du milieu a donné origine aux grades qu'ont dispensés ou que dispensent encore les Sciences de l'éducation: C.A.P.E.S., licences d'enseignement au pré-scolaire, à l'élémentaire et au secondaire, baccalauréats et/ou licences en enseignement technique, en éducation physique, en psychologie scolaire, en information scolaire et professionnelle, en psycho-éducation, en supervision et en administration scolaire, etc.

La formation des enseignants et des cadres scolaires a retenu une très forte proportion des travaux de la Faculté depuis sa fondation, mais cette orientation a commencé à se modifier profondément depuis la création de la Commission et de la Direction générale de la formation des maîtres qui coordonnent désormais l'action de toutes les facultés engagées dans la préparation de tout grade d'enseignement conféré par l'Université.

La Faculté demeure profondément engagée dans les travaux de ces organismes qui ont été institués à la suite d'études où elle a joué un rôle de tout premier plan; elle se sent plus disponible, par contre, aux tâches que suscite l'expansion des services scolaires qui requièrent d'autres compétences que celles de l'enseignant.

Comme premiers jalons de ce nouveau développement, il faut signaler la création récente de la maîtrise ès sciences de l'éducation qui accueille des détenteurs de baccalauréats spécialisés en orthopédagogie et en psycho-éducation. Il est de même à prévoir que cette maîtrise prolongera tout prochainement le programme actuel de la Faculté en éducation physique. Par ailleurs, la maîtrise en éducation (administration scolaire), établie en septembre 1969, constitue une sorte de prototype de maîtrises professionnelles dont la diversification des services scolaires entraînera vraisemblablement la mise en place.

PRÉSENCE AUPRÈS DU MILIEU

Dès ses premières années, la Faculté s'est préoccupée de répondre aux besoins du milieu et elle a institué les grades que réclamaient les enseignants, les inspecteurs d'écoles, les maîtres de l'enseignement technique, les services d'orientation, les institutions vouées à l'éducation de l'enfance inadaptée. Cette orientation fondamentale ne peut manquer de s'intensifier avec l'ouverture de plus en plus large de l'Université tout entière sur le monde extérieur.

Avec la Corporation des enseignants du Québec et l'Association catholique des enseignants de l'Estrie, la Faculté a déjà établi des relations suivies et fructueuses. Le Comité d'orientation qu'elle s'était donné (enseignants, commissaires, institutions de niveau collégial, services gouvernementaux) a été absorbé par la Commission de la formation des maîtres, mais il est à prévoir que lui succédera un organisme similaire, adapté aux aspirations et aux besoins de la "nouvelle" Faculté.

Par sa présence dans les écoles où les futurs enseignants feront leurs stages, dans les services psycho-pédagogiques des Commissions scolaires et dans les organismes consultatifs du Ministère de l'éducation, la Faculté entend apporter au milieu les conclusions de ses travaux, mais aussi lui demander comment donner à son action le réalisme le plus efficace.

DIRECTION DE LA FACULTÉ

DOYEN

MERCIER Pierre, B.A., B.Ph. (Laval), professeur agrégé.

VICE-DOYEN

RHEAULT Michel, B.A., M.A. (psychologie) (Ottawa), professeur agrégé.

SECRÉTAIRE

REID André, B.Péd., L.Péd. et M.Ed. (administration scolaire)
(Montréal), professeur adjoint.

CONSEILLERS

DESHAIES Paul, B.A., B.Sc.Ed. et M.A. (éducation physique) (South California), chargé d'enseignement.

GOSSELIN Yves, étudiant.

GRENIER Vital, étudiant.

HIVON René, B.A., B.Péd., L.Péd. (administration scolaire), D. 3e cy.
(sciences de l'éducation) (Caen), professeur agrégé.

HOTTON Fernand, étudiant.

MARCOUX Armand, Cert. Psycho-péd., M. Psycho-péd. (Sherbrooke),
professeur adjoint.

MARION Thérèse, Cert. Psycho-éduc. (Sherbrooke), chargée d'enseignement.

MAURICE Paul, B.Sc. (psychologie), M.Ps. (Montréal), chargé d'enseignement.

POTHIER Louise, étudiante.

POULIN Serge, étudiant.

ROY Roch, B.Ph., B.A. (éducation physique), M.Phys. Ed. et Ph.D.
(Florida), professeur titulaire.

TESSIER Pierre, étudiant.

CORPS PROFESSORAL

DÉPARTEMENT DE PÉDAGOGIE ET DE DIDACTIQUE

HIVON René, B.A., B.Péd., L.Péd. (administration scolaire), D. 3e cy. (sciences de l'éducation) (Caen), professeur agrégé, directeur.

BERGERON Vallier, B.Péd., B.Sc.Ed. (I.S.P.), chargé d'enseignement.

BOUX Jacqueline, B.Mus., M.Mus. (piano) (Montréal), chargée d'enseignement.

CLOUTIER Gilles, B.S., Cert. en psychopédagogie (Montréal), chargé d'enseignement.

DALY Danielle, B.A., B.Sc. (psychologie), M.Ps. (psychologie scolaire) (Montréal), chargée d'enseignement.

FORTIER Rita, B.Péd., Dipl. Péd. (enseignement pré-scolaire), M.Ed. (Tufts), professeur adjoint.

FROMENT Julien, B.A., B.Péd., B.Sc.Ed. (I.S.P.), chargé d'enseignement.

GERMAIN Raymonde, B.A., B.Ps., chargée d'enseignement.

JOLY Richard, B.A., L.Ph., M.A. (psychologie) (Ottawa), B.Th., Dipl. Voc. Ed. Couns., professeur titulaire, détaché auprès de l'Université nationale du Rwanda.

LAFLAMME Claude, B.Soc., M.A. (sociologie) (Ottawa), Ph.D. (sociologie) (Lille), professeur adjoint.

LEFEBVRE André, B.Péd., L.Ps.Sc. (Sherbrooke), professeur adjoint.

LEMAIRE Robert, B.Péd., B.I.S.P., chargé d'enseignement.

MAURICE Paul, B.Sc. (psychologie), M.Ps. (Montréal), chargé d'enseignement.

MÉHU Hélène, L.Sc.Péd., L.Soc. (Lausanne), chargée d'enseignement.

MERCIER Pierre, B.A., B.Ph., L.Ph. (Laval), professeur agrégé, doyen de la Faculté.

PETIT André, B.A., B.Sc.Soc. et M.Sc.Soc. (relations industrielles) (Laval), chargé d'enseignement.

POULIN Gérard, B.A., B.Péd., M.Sc.Ed. (psychopédagogie) (Sherbrooke), D. 3e cy. (sciences éducation) (Toulouse), professeur agrégé.

REID André, B.Péd., L.Péd. (administration scolaire) (Montréal), professeur adjoint, secrétaire de la Faculté.

ROBIDAS Guy, B.A., B.Péd., L.Péd. (sciences commerciales) (Montréal), chargé d'enseignement.

- RUEL Pierre-H., B.A., B.Péd., B.Ps., L.Péd. (Laval), L.Ps. (Montréal), professeur titulaire.
- SÈNÉCAL Huguette, B.Péd., B.Sc., chargée d'enseignement.
- TARDIF Jacques, B.Ps., M.Ps. (psychologie scolaire) (Montréal), chargé d'enseignement.
- TARDIF-PELLERIN Claire, B.Ens., Dipl. des Beaux-Arts, chargée d'enseignement.
- WINN William, B.A., M.A. (littérature) (Indiana), Ph.D. (éducation) (Indiana), professeur adjoint.

DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION PHYSIQUE

- ROY Roch, B.Ph., B.A. (éducation physique), M.Phys.Ed. et Ph.D. (Florida), professeur titulaire, directeur.
- BISSONNETTE Rémi, B.A., B.Ed.Phys., M.Sc. (éducation physique) (Springfield), professeur adjoint.
- DESHAIES Paul, B.A., B.Sc.Ed. (éducation physique), M.A. (éducation physique) (South California), chargé d'enseignement.
- GAUVREAU Jean-Pierre, B.A., B.Péd. (éducation physique), chargé d'enseignement.
- JANSON Rolland, B.A. (éducation physique), L.Hyg., M.Sc. (éducation physique) (Ohio), professeur adjoint.
- LAGASSÉ Pierre-P., B.A., B.Ed.Phys., M.Sc. (Pennsylvania State Un.), chargé d'enseignement.
- LEMIEUX Georges-B., B.A., B.Péd., (éducation physique), B.Ps., chargé d'enseignement.
- NADON Raymond, B.A., M.Sc. (éducation physique) (Ohio), professeur adjoint.
- PAGE Brian, Dipl. in Phys.Ed., chargé d'enseignement.
- QUENNEVILLE Gilles, B.Sc.Ed. et M.Sc. (éducation physique) (Indiana), professeur adjoint.
- SALVAIL Jean, B.A., B.Sc., M.Sc. (éducation physique) (Indiana), D. 3e cy. (Grenoble), professeur agrégé.
- THIFFAULT Charles, B.A., M.Sc. (éducation physique) (Springfield), professeur adjoint.
- VANDEN ABEELE Jacques, L.Ed.Phys., Agrég. Ens.Sec. (Gand), Dipl. Entraîn. (Bruxelles), professeur agrégé.

**DÉPARTEMENT DE
PSYCHO-ÉDUCATION**

- MARCOUX Armand, Cert. Psycho-péd., M.Psycho-péd. (Sherbrooke), professeur adjoint, directeur.
- CHARLEBOIS Roger, B.A., B.Péd., L.Ps.Sc. (Sherbrooke), professeur agrégé.
- CLÉMENT Maurice, B.A., B.Péd., L.Ps.Sc. (Sherbrooke), chargé d'enseignement.
- MARION Thérèse, Cert. Psycho-éduc. (Sherbrooke), chargée d'enseignement.
- PAULHUS Euchariste, B.A., Dipl. Ens. Déf. mentaux (Laval), D.Péd. (Lyon), professeur agrégé.
- RHEAULT Michel, B.A., M.A. (psychologie) (Ottawa), professeur agrégé, vice-doyen de la Faculté.
- TRABER Jean, B.A., Dipl. péd. cur. (Fribourg), Cert. Ed. Franç. (Caen), Ph.D. (pédagogie) (Fribourg), professeur adjoint.

**PROFESSEURS
AUX ÉTUDES**

- DUPONT Pierrette, B.Péd., M.Sc.Ed. (I.S.P.) (Sherbrooke), professeur adjoint.
- GIROUX Normand, B.A., B.Ps., M.Ps. (Ottawa), chargé d'enseignement.
- LEFEBVRE René, B.A., B.Péd., L.Péd., professeur adjoint.
- LESSARD Claude, B.A., B.Sc.Soc., M.A. (sociologie) (Montréal), chargé d'enseignement.
- MARTEL Jean., B.A., B.Th., L.Sc.Péd., M.A. (éducation) (Montréal), chargé d'enseignement.
- ROYER Donald, B.Péd., M.Sc. (éducation physique) (Pennsylvania), professeur adjoint.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES

Ces dispositions générales sont à compléter par certains règlements propres à chaque département de la Faculté. On les trouvera plus loin, aux pages consacrées aux programmes de chacun de ces départements.

Section 1

RÈGLEMENTS TOUCHANT TOUTE FACULTÉ ENGAGÉE DANS LA FORMATION DES ENSEIGNANTS (1er cycle)

1. DÉFINITIONS

- 1.1 Le régime pédagogique en vigueur à l'Université de Sherbrooke est celui de la promotion par cours avec moyenne cumulative.
- 1.2 **La promotion par cours** est un mécanisme de promotion par lequel l'étudiant qui a démontré des connaissances satisfaisantes dans un cours se voit accorder les crédits que comporte ce cours.
- 1.3 **La moyenne cumulative** est le mode de contrôle qui évalue d'une façon continue le rendement scolaire de l'étudiant sur l'ensemble des cours qu'il a suivis.
- 1.4 **Un cours** est constitué d'une série de leçons théoriques, de travaux pratiques ou d'exercices répartis sur une seule session et portant sur une seule matière. Le cours constitue une unité élémentaire d'enseignement et d'études qui entre dans la composition d'un ou plusieurs programmes conduisant à un grade. Il est identifiable par un titre et un sigle.
- 1.5 **Le crédit** correspond à quarante-cinq (45) heures de travail fourni par l'étudiant et reconnu par l'Université.
- 1.6 **Une session** comporte normalement quinze (15) semaines consécutives, y compris les périodes d'examens.
- 1.7 **Un programme** est un ensemble de cours établi en vue d'une formation spécifique et conduisant à un grade décerné par l'Université. Chaque programme comporte un nombre minimum de crédits déterminé par les autorités compétentes.
- 1.8 Le régime de promotion par cours permet à l'étudiant de progresser à son rythme propre dans un programme. L'étudiant à temps complet doit cependant, à chaque session d'études, s'inscrire à un minimum de douze (12) crédits; quant au maximum, il est de dix-huit (18) crédits.

2. ÉQUIVALENCE ET EXEMPTION

- 2.1 Tout étudiant qui démontre qu'il connaît la matière d'un ou plusieurs cours de son programme pour les avoir suivis avec succès dans un autre établissement d'enseignement peut obtenir une reconnaissance de ces cours. Lorsque cette reconnaissance est accompagnée d'une allocation de crédits, elle est signifiée comme une équivalence (Eq); si elle n'est pas accompagnée d'une allocation de crédits, elle est signifiée par une exemption (Ex).
- 2.2 Toute demande d'équivalence ou d'exemption doit s'effectuer au début d'une session, lors de la période de choix de cours, et doit être appuyée par les documents officiels pertinents.

3. COMMANDITE

- 3.1 Une commandite est une autorisation émise à un étudiant qui est inscrit à un programme de suivre un ou des cours dans une autre institution. Par une telle autorisation, l'Université s'engage à reconnaître les crédits acquis par l'étudiant.

4. PRÉALABLES

- 4.1 Un étudiant ne peut s'inscrire à un cours que s'il en a réussi le ou les cours requis comme préalables.

5. CHANGEMENT DE COURS

- 5.1 Tout étudiant peut, à l'intérieur du premier cinquième d'un cours d'une session, soumettre une demande officielle de changement de cours qui pourra être autorisée si elle est matériellement réalisable.

6. ABANDON DE COURS

- 6.1 Tout étudiant peut, entre le premier cinquième et le premier tiers du cours, soumettre une demande officielle d'abandon de cours qui sera généralement autorisée, à condition que le nombre de crédits auxquels l'étudiant reste inscrit ne devienne pas inférieur à douze (12). Cependant, si cette demande est soumise après le premier cinquième du cours, elle entraîne une mention d'abandon (Ab) au dossier scolaire de l'étudiant.
- 6.2 Tout étudiant qui abandonne un cours après la première demie d'un cours voit la mention E (échec) consignée à son dossier scolaire pour ce cours.

7. DÉPART

- 7.1 Tout étudiant qui quitte l'Université avant la fin de la session à laquelle il est inscrit doit signifier son départ au secrétaire de la Faculté. Ce départ sera consigné comme tel dans le dossier scolaire de l'étudiant. Si le départ n'est pas signifié, chaque cours sera noté E (échec).

8. MENTION "INCOMPLET"

- 8.1 Si un étudiant n'a pas rempli toutes les exigences d'un cours par suite de motifs acceptés, la note indiquée au bulletin est In, signifiant "incomplet". L'étudiant doit satisfaire à ces exigences dans le délai et selon les modalités que détermine la Faculté.

9. NOTATION

- 9.1 Le rendement de l'étudiant dans chaque cours s'exprime par les catégories suivantes: excellent, très bien, bien, passable et échec.
- 9.2 Le code alphabétique suivant traduit l'évaluation décrite au paragraphe précédent.

A: excellent
 B: très bien
 C: bien
 D: passable
 E: échec

Aucune interpolation n'est permise (v.g. B+, C-).

10. REPRISE D'EXAMENS

- 10.1 Il n'y a pas de reprise d'examens.

11. ÉCHECS

- 11.1 L'étudiant qui subit un échec à un cours obligatoire une première fois doit reprendre ce cours intégralement.
- 11.2 L'étudiant qui subit un échec une première fois à un cours à option doit, soit reprendre ce cours, soit y substituer un autre cours à option. Cette substitution n'est cependant permise qu'une fois en cours de programme; en cas de nouvel échec, l'étudiant doit reprendre ce dernier cours ou tout autre cours imposé par la Faculté.
- 11.3 L'étudiant qui subit un deuxième échec à un même cours est exclu du programme d'études auquel il s'est inscrit.
- 11.4 L'échec subi par un étudiant dans un cours demeure à son dossier scolaire, même s'il reprend ce cours avec succès par la suite; la nouvelle cote apparaît aussi au dossier.

12. MOYENNE CUMULATIVE

- 12.1 À la fin de chaque session, on évalue le rendement global de l'étudiant depuis son entrée à la Faculté en calculant sa moyenne cumulative, i.e. la moyenne par crédit de l'ensemble des résultats obtenus dans tous les cours auxquels il s'est inscrit, pondérés par le nombre de crédits attachés à chacun de ces cours.
- 12.2 Pour effectuer le calcul de la moyenne cumulative, on attribue aux cotes alphabétiques les valeurs numériques suivantes:

A = 4 B = 3 C = 2 D = 1 E = 0

- 12.3 Les cours pour lesquels le résultat final de l'étudiant est signifié par les cotes **Ab**, **In**, **Eq**, **Ex** ou **H-p** ne sont pas pris en compte dans le calcul de la moyenne cumulative.
- 12.4 Une moyenne cumulative égale à 1.80 constitue la norme minimale de succès d'un étudiant.
- 12.5 La moyenne cumulative se calcule globalement pour l'ensemble d'un programme monodisciplinaire ou pluridisciplinaire.
- 12.6 Dans le cas des étudiants à temps partiel, la moyenne cumulative se calcule une fois par an, au terme de la session d'été. Les règlements concernant la moyenne cumulative s'appliquent à eux comme aux autres; en particulier, aucun jugement n'est porté si l'étudiant n'a pas cumulé douze (12) crédits.
- 12.7 Un étudiant dont la moyenne cumulative est inférieure à 1.50 n'est pas réadmis au programme auquel il s'est inscrit. Cependant, l'application de cette règle, au terme de la première session de l'étudiant, relève de l'autorité de l'Exécutif du Conseil de la Faculté.
- 12.8 Un étudiant dont la moyenne cumulative se situe entre 1.50 et 1.80 dispose d'une session (12 crédits ou plus) pour rétablir sa moyenne à 1.80; sans quoi, il n'est pas réadmis au programme auquel il s'est inscrit. Cependant, l'application de cette règle, au terme de la première session de l'étudiant, relève de l'autorité de l'Exécutif du Conseil de la Faculté.
- 12.9 L'étudiant dont la moyenne cumulative tombe entre 1.50 et 1.80 à la fin de son programme d'études est soumis à des exigences supplémentaires (examen de synthèse, cours supplémentaires, session supplémentaire). Le jugement d'un comité de faculté formé à cette fin décidera de l'obtention ou non du grade postulé.
- 12.10 Un étudiant ne peut pas reprendre un cours déjà réussi dans le but d'améliorer sa moyenne cumulative.

13. MOYENNE CUMULATIVE TEMPORAIRE

- 13.1 Dans le cas où un étudiant ne peut se constituer un programme d'études d'au moins douze (12) crédits lors d'une certaine session, à cause du nombre insuffisant de cours offerts pour lesquels il a réussi les préalables, on établit, à la fin de cette session, une moyenne cumulative temporaire, en pondérant la moyenne de l'étudiant pour cette session particulière par le nombre moyen de crédits accumulés pendant les sessions précédentes.
- 13.2 La moyenne cumulative temporaire ne vaut qu'à la fin d'une session pendant laquelle le programme de l'étudiant était inférieur à douze (12) crédits. Dès la session suivante, on établit la moyenne cumulative réelle pour l'ensemble du programme de l'étudiant.

Section 2

RÈGLEMENTS PROPRES À LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

A. CONDITIONS D'ADMISSION

- A.1 La Faculté admet un candidat seulement après que se sont prononcés favorablement sur son dossier les organismes compétents de la Faculté et de l'Université.
- A.2 Après une interruption d'une session dans ses études, un étudiant doit soumettre une nouvelle demande d'admission à la Faculté selon les procédures régulières de l'Université. L'étudiant est alors soumis aux règlements et programmes en vigueur lors de cette nouvelle demande d'admission.
- A.3 Lorsqu'un candidat à l'admission a déjà fréquenté une institution de formation pédagogique ou psychologique, la Faculté se réserve le droit de communiquer avec cette institution pour évaluer les raisons qui ont motivé un tel déplacement. La Faculté fera de même, si elle le juge nécessaire, dans le cas de candidats qui auraient commencé leurs études dans une autre faculté de l'Université.
- A.4 La Faculté ne peut recevoir que des candidats qui maîtrisent suffisamment le français pour suivre les cours et pour y participer. Un étudiant de langue anglaise peut cependant, après entente avec le professeur qui lui enseigne, rédiger en anglais ses travaux ou subir dans sa langue maternelle les examens prévus à son programme.
- A.5 Les dispositions et règlements généraux qu'établit l'Université pour tous ses étudiants valent pour tout étudiant de la Faculté.
- A.6 Voir le tableau de la page suivante.

A.6 Le tableau que voici détaille les conditions d'admission à chacun des grades auxquels la Faculté prépare ses étudiants.

	CONDITIONS D'ADMISSION	DURÉE	GRADE
ORTHOPÉDAGOGIE	D.E.C.	3 ans	Baccalauréat ès sciences de l'éducation (option orthopédagogie)
	B. Péd.	2-3 ans (selon dossier)	
	Bacc. ès sciences de l'éducation (option orthopédagogie)	1 an	Maîtrise ès sciences de l'éducation (option orthopédagogie)
INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE	D.E.C.	3 ans	Bacc. ès sciences de l'éducation (option I.S.P.)
	Brevet A ou B. Péd. avec ou sans cert. I.S.P.	1-2 ans (selon dossier)	
	Baccalauréat ès sciences de l'éducation (option I.S.P.)	1 an	Maîtrise en information scolaire et professionnelle
ÉDUCATION PHYSIQUE	D.E.C. B. Péd.	3 ans	Baccalauréat ès sciences de l'éducation (option éducation physique)
PSYCHO-ÉDUCATION	D.E.C. B. Péd.	3 ans	Bacc. ès sciences de l'éducation (option psycho-éducation)
	Baccalauréat ès sciences de l'éducation (option psycho-éducation)	1 an	Maîtrise ès sciences de l'éducation (option psycho-éducation)
ADMINISTRATION SCOLAIRE	16 ans de scolarité, occuper un poste en administration pédagogique	36 crédits	Maîtrise en éducation (option administration scolaire)

- A.7 La Faculté dispense aussi la formation établie par l'Université pour les candidats préparant les grades d'enseignement. Le détail de ces programmes est établi par la Commission de la formation des maîtres: consulter le Bureau du registraire pour obtenir la documentation décrivant ces formations où sont engagées simultanément plusieurs facultés.

B. ÉQUIVALENCES

- B.1 **L'équivalence ne se fonde pas sur un droit.** — Il n'existe aucune formation que la Faculté soit juridiquement tenue de reconnaître comme équivalente à la formation qu'elle-même dispense. Sauf dans les cas d'ententes précises avec le Ministère de l'éducation, la Faculté se réserve donc toute autorité en ces matières à l'intérieur des règles établies par l'Université.
- B.2 **L'équivalence et l'exemption.** — Voir les articles 2.1 et 2.2 de la Section 1 ci-dessus.
- B.3 **La valeur maximale d'une équivalence.** — La Faculté n'accorde jamais d'équivalence dont la valeur en crédits dépasserait celle que la Faculté attache à l'obligation académique correspondante inscrite à ses programmes.
- B.4 **L'obligation de la résidence.** — Sauf autorisation préalable, tout candidat à un grade de la Faculté doit y effectuer au moins une année (30 crédits) de son programme selon le régime communément dit "en résidence". Normalement, cette année est celle qui précède immédiatement l'émission du grade.
- B.5 **Les conditions de reconnaissance d'une équivalence.** — La Faculté n'accorde d'équivalence qu'aux travaux académiques satisfaisant simultanément à toutes les conditions suivantes:
- B.51 La demande doit se faire par écrit au directeur du département.
- B.52 La demande doit être accompagnée d'un document officiel de l'institution où a été accompli le travail pour lequel l'équivalence est demandée: ce document présente la description du travail lui-même, le nombre de crédits qui y étaient attachés et le résultat obtenu par l'étudiant. L'obtention de ce document est entièrement à la charge du candidat, qui doit en assurer la transmission sans intermédiaire de l'institution au directeur du département.
- B.53 L'équivalence demandée doit pouvoir s'intégrer au programme que désire suivre le candidat à la Faculté, celle-ci ayant l'autorité finale en ces questions.
- B.54 L'attestation fournie à l'appui de la demande doit témoigner d'une formation que la Faculté puisse reconnaître comparable à celle qu'elle dispense.
- B.6 **La signification de l'équivalence.** — Seul le Bureau du registraire est autorisé à signifier de façon officielle et définitive à un candidat que lui est accordée, à la recommandation de la Faculté, l'équivalence qu'il a demandée.

**C. TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES,
STAGES, PRÉSENCE AUX
ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES**

C.1 Dispositions générales

- C.11** La Faculté exige que les candidats à ses grades manifestent une connaissance de leur langue qui corresponde au niveau universitaire qu'ils ont atteint dans leur formation. Un candidat jugé trop faible dans son expression écrite ou parlée voit son cas soumis à l'Exécutif du Conseil de la Faculté et l'émission de son grade retardée jusqu'au moment où il remédie à cette lacune par les mesures que lui a prescrites l'Exécutif du Conseil.

C.2 Nature, présentation et conservation

- C.21** Tout professeur peut imposer, comme élément complémentaire de son enseignement, des travaux écrits dont il détermine la nature, l'ampleur et les critères d'évaluation en accord avec les décisions prises en ces matières par les départements et par la Faculté. L'appréciation de ces travaux par le professeur entre selon une proportion déterminée dans la note qui fixe le résultat de l'étudiant au cours en cause.
- C.22** La présentation matérielle de ces travaux doit se faire selon les directives établies par les départements et contenues dans les ouvrages qu'elle a adoptés à cette fin.
- C.23** Les travaux doivent être remis au service que la Faculté désigne à cette fin et avant l'échéance que le professeur établit selon le calendrier académique de la Faculté. Celle-ci détermine et fait appliquer par les départements les sanctions qui s'appliquent à l'étudiant en retard, cette sanction pouvant aller jusqu'à une reprise complète du travail.
- C.24** Après évaluation, les travaux sont remis à l'étudiant qui devient alors le seul responsable de la conservation de ces travaux. S'il demande une révision de correction, l'étudiant devra fournir les travaux appropriés.

C.3 Les stages

- C.31** Tout programme de formation professionnelle dans le domaine des sciences de l'éducation exige des stages. La Faculté attache à ces stages une importance telle qu'un échec entraîne le renvoi de l'étudiant, à moins qu'une recommandation contraire du directeur du département ne soit reçue favorablement par l'Exécutif du Conseil. Dans ce cas, il y aurait possibilité de reprise du stage, mais une fois seulement.
- C.32** La notation des stages peut se faire selon le système de notation décrit à l'article 9 de la Section 1 ou encore par l'attribution de l'une des deux mentions: "Succès" ou "Échec".
- C.33** Si le système de notation employé est celui de l'article 9 de la Section 1, la cote de la notation compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

C.4 Présences aux activités pédagogiques

- C.41 Étant donné la nature des activités énumérées ci-après, la présence de l'étudiant aux laboratoires, aux cours techno-pédagogiques, aux séminaires et aux stages est obligatoire. Tout étudiant qui s'absente de ces activités doit justifier son absence selon les méthodes établies par la Faculté. À défaut de se conformer à cette exigence sans raison jugée valable par le directeur de département, l'étudiant se verra attribuer la mention Échec.

D. RÉGIME DES EXAMENS

D.1 Dispositions générales

- D.11 Le Conseil de la Faculté établit les règlements régissant les examens et les communique aux étudiants selon les méthodes les mieux appropriées.
- D.12 La personne préposée à la surveillance d'une salle d'examen a l'autorité pour expulser quiconque, à son jugement, a enfreint un règlement de la Faculté. Le cas est alors soumis à l'Exécutif du Conseil de la Faculté qui en juge selon les règles de la prudence et de l'équité.
- D.13 Tout cas de plagiat ou de tentative de plagiat, en n'importe quelle obligation académique imposée par la Faculté pour l'obtention d'un grade, est soumis à l'Exécutif du Conseil de la Faculté, qui établit les sanctions appropriées, ces dernières pouvant aller de l'échec du cours jusqu'à la recommandation du renvoi aux autorités compétentes.

D.2 Les examens

- D.21 À la fin de chaque session ou à la date que recommande la direction d'un département, la Faculté administre des examens sur les disciplines dispensées pendant la session ou pendant un cours en particulier.
- D.22 Pour être admis à un examen, un étudiant doit satisfaire à trois conditions:
- a) être dûment inscrit à un programme d'études selon les règlements de l'Université et de la Faculté;
 - b) avoir acquitté, à la satisfaction du Service des finances, tous les droits décrits dans les **Règlements généraux** de l'Université;
 - c) avoir remis les travaux pour le cours conformément aux exigences du département.
- D.23 Sur demande écrite présentée par l'étudiant au professeur et avec l'assentiment de celui-ci et du directeur du département, permission peut être accordée de ne pas subir un examen semestriel à la date fixée par la Faculté. Le département établit les conditions selon lesquelles le candidat devra se soumettre à une épreuve équivalente. L'étudiant accepte cependant alors les conséquences administratives de ce régime d'exception.

- D.24 Tout étudiant qui désire faire réviser la correction d'un examen doit en faire la demande écrite au secrétaire de la Faculté où il est inscrit et acquitter des frais de \$5.00 par correction à réviser. Si, après révision, la note attribuée à l'étudiant est supérieure à celle qu'il avait d'abord obtenue, les frais lui seront remboursés.
- D.25 Une demande de révision doit être présentée au plus tard un mois à compter de la date d'expédition des bulletins.

E. MÉMOIRE DE MAÎTRISE

- E.1 Les candidats à une maîtrise de la Faculté doivent lui soumettre un mémoire conçu et réalisé selon les normes qu'applique l'Université à tous les candidats à un deuxième grade.
- E.2 Les dispositions particulières à un candidat (choix du sujet, étapes d'exécution, relations avec les personnes ou les organismes affectés par la Faculté à la direction des recherches) sont établies avec lui au moment où il expose son projet au département sous l'égide duquel il prépare son mémoire.

F. NOTATION PARTICULIÈRE

- F.1 À cause de leur nature, des cours peuvent être notés par l'attribution de l'une des deux mentions suivantes: "succès", "échec".

PROGRAMMES

DÉPARTEMENT DE PÉDAGOGIE

1. BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES DE L'ÉDUCATION (information scolaire et professionnelle)

Le baccalauréat ès sciences de l'éducation (information scolaire et professionnelle) prépare les candidats à la recherche en information scolaire et professionnelle et à de multiples activités de diffusion de cette information. Il leur fournit les éléments d'une formation technique à la recherche systématique et de nombreux contacts avec le monde du travail et les milieux scolaires dans lesquels ils seront appelés à exercer leurs fonctions.

Le programme d'études régulier est axé particulièrement sur l'aspect psychopédagogique de l'information scolaire et professionnelle et sur la connaissance socio-économique du marché du travail. Le tiers des cours est orienté vers la formation de base en psychopédagogie. Les autres cours constituent la formation spécifique en information scolaire et professionnelle qui comprend plusieurs options.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit posséder soit un diplôme d'études collégiales (D.E.C.), soit un brevet "A", soit une attestation d'études jugées équivalentes par la Faculté.

Le candidat doit subir avec succès les examens d'admission ou de sélection que la Faculté se réserve le droit d'instituer si elle le juge à propos pour un candidat ou pour un groupe de candidats.

DURÉE DES ÉTUDES ET ÉQUIVALENCES

La durée des études est de trois (3) ans pour le titulaire d'un D.E.C. ou l'équivalent; de deux (2) ans pour le titulaire du baccalauréat en pédagogie ou l'équivalent; d'un (1) an pour le titulaire d'un baccalauréat en pédagogie et du certificat en information scolaire et professionnelle.

PROGRAMME

PREMIÈRE ANNÉE

- ISP 1103** Introduction à l'information scolaire et professionnelle
- ISP 1503** Initiation à la documentation scolaire et professionnelle
- ISP 1793** Travail et société
- ISP 2133** Théories du choix professionnel
- ISP 2423** Principes de sociologie
- ISP 2713** Principes d'économie
- PED 1643** Initiation à la recherche
- PED 1913** Psychologie de l'adolescent
- PED 2923** Système scolaire québécois
- PED 1703** Statistique I
- ou**
- PED 1843** Mesure de la croissance humaine

DEUXIÈME ANNÉE

- ISP 2013** Counseling pédagogique en I.S.P. I
- ISP 2023** Counseling pédagogique en I.S.P. II
- ISP 2213** Techniques d'entrevue et de placement
- ISP 2513** Programmes et méthodes de l'I.S.P. en milieu scolaire I
- ISP 2583** Stage I (Expérience de pratique professionnelle I)
- ISP 2683** Stage II (Expérience de pratique professionnelle II)
- ISP 3203** Main-d'oeuvre, programmes et méthodes I
- ISP 3213** Main-d'oeuvre, programmes et méthodes II
- ISP 3703** Théories de la communication
- PED 2033** Technologie en éducation

TROISIÈME ANNÉE

- ISP 2413** Sociologie des professions
- ISP 2523** Programmes et méthodes de l'I.S.P. en milieu scolaire II
- ISP 3313** Sociologie de l'orientation scolaire et professionnelle
- ISP 3503** Laboratoire de documentation professionnelle I
- ISP 3513** Laboratoire de documentation professionnelle II
- PED 2513** Institutions et programmes scolaires du Québec
- Stage III et IV: Un des quatre groupes de stages suivants:
- ISP 3083** Stage III (Expérience en I.S.P. au secondaire I)
- ISP 3093** Stage IV (Expérience en I.S.P. au secondaire II)
- ISP 3183** Stage III (Expérience en I.S.P. au collégial I)
- ISP 3193** Stage IV (Expérience en I.S.P. au collégial II)
- ISP 3283** Stage III (Expérience en I.S.P. chez les adultes I)
- ISP 3293** Stage IV (Expérience en I.S.P. chez les adultes II)
- ISP 3383** Stage III (Expérience de travail en recherche et documentation I)
- ISP 3393** Stage IV (Expérience de travail en recherche et documentation II)

Deux cours optionnels au choix parmi ceux indiqués ci-dessous, ou pris dans d'autres départements.

ISP	2073	Psychologie des adultes
ISP	2123	Psychologie des professions
ISP	2223	Psychopédagogie de l'I.S.P.
ISP	3413	Séminaire interdisciplinaire sur le travail
ISP	3603	Facteurs d'adaptation professionnelle
ISP	3783	Techniques d'étude du milieu de travail
ISP	3803	Séminaire sur les communications
PED	2703	Statistique II
PED	3153	Dynamismes de la motivation

2. MAÎTRISE EN INFORMATION SCOLAIRE et PROFESSIONNELLE

Le programme désire offrir aux étudiants l'occasion d'approfondir les méthodes et les conclusions des disciplines constituant de l'I.S.P. (psychologie, économique, sociologie, pédagogie): présentation des recherches qui y sont faites, applications immédiates à la pratique en milieux scolaires ou professionnels.

De plus, ce programme veut fournir à l'I.S.P. des travailleurs de calibre supérieur qui pourront favoriser le progrès dans des domaines tels que: évaluation de l'efficacité des théories et des méthodes, interdisciplinarité des connaissances requises par la conception contemporaine de l'information, introduction dans la pratique courante de nouvelles techniques et méthodes (v.g. enseignement programmé, informatique, planification, etc.).

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit:

- a) posséder le baccalauréat ès sciences de l'éducation (I.S.P.) ou une formation que la Faculté juge équivalente;
- b) faire la preuve d'une expérience valable dans un milieu de travail où se pratiquent les méthodes de l'I.S.P.;
- c) occuper un poste de spécialiste en I.S.P.;
- d) subir avec succès les examens d'admission ou de sélection que la Faculté se réserve le droit d'instituer si elle le juge à propos, pour un candidat ou pour un groupe de candidats.

PROGRAMME

Programme de **30 crédits** distribués comme suit:

- a) **3 cours obligatoires** (9 cr.)

ISP	5013	Informatique et éducation
ISP	5023	Séminaire de pratique professionnelle I
ISP	5033	Séminaire de pratique professionnelle II

- b) **3 cours au choix** (9 cr.) parmi les suivants:

ISP	6043	Éducation et emplois
ISP	6053	Étude comparée des structures de l'orientation et de l'I.S.P.
ISP	6063	Facteurs d'évolution des institutions scolaires
ISP	6073	Psycho-sociologie du travail
ISP	6083	Évaluation de l'I.S.P.

c) **2 cours complémentaires** (6 cr.)

deux cours au choix parmi les cours non choisis

ou

deux cours choisis par l'étudiant parmi tous ceux qu'offre l'enseignement universitaire au Québec, avec l'approbation du comité pédagogique de la maîtrise.

d) **Rapport de fin d'études** (6 cr.)

C'est le comité pédagogique qui fixe les normes du rapport de recherches prévu comme élément du programme de cette maîtrise.

Il est cependant établi que ce document devra compter environ 75 pages et se rattacher à l'une ou l'autre des deux orientations majeures suivantes. Il doit en effet:

1) soit constituer une revue en profondeur, analytique et évaluative, de la documentation disponible sur un sujet précis soulevé au cours des études, le mémoire manifestant à la fois le caractère personnel de la pensée de l'étudiant et sa capacité de présenter, selon une structure satisfaisante, un ensemble de données abondantes et complexes;

2) soit poser et résoudre un "problème d'action" pour établir que l'étudiant sait transposer dans une situation concrète les éléments théoriques et méthodologiques acquis pendant sa formation.

Sans l'écarter à priori, la Faculté n'entend pas faire de la recherche expérimentale classique la pierre de touche du rapport de fin d'études.

3. BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES DE L'ÉDUCATION (orthopédagogie)

Le baccalauréat ès sciences de l'éducation (orthopédagogie) prépare le candidat à des postes professionnels en milieu scolaire et en clinique médico-pédagogique. La fonction de l'orthopédagogue s'exerce auprès de l'élève normalement doué qui éprouve des difficultés d'apprentissage et d'adaptation scolaire. En plus de cette action pratique, l'orthopédagogue pourra aussi s'adonner à la recherche sur les problèmes d'apprentissage et d'adaptation scolaires.

L'orientation du programme est axée particulièrement sur l'aspect psychopédagogique du diagnostic et de l'enseignement correctif. L'étudiant est appelé à faire des stages professionnels dans des établissements scolaires analogues à ceux où il exercera sa pratique. Les activités du programme tendent à donner à l'étudiant une mentalité d'analyste des difficultés scolaires, d'orthodidacticien, en plus de lui fournir des éléments d'une formation technique à la recherche systématique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit posséder soit un diplôme d'études collégiales (D.E.C.), soit un brevet "A", soit une attestation d'études jugées équivalentes par la Faculté.

Le candidat doit subir avec succès les examens d'admission ou de sélection que la Faculté se réserve le droit d'instituer si elle le juge à propos pour un candidat ou pour un groupe de candidats.

DURÉE DES ÉTUDES ET ÉQUIVALENCES

La durée normale des études est de trois (3) ans pour le titulaire d'un D.E.C. ou de l'équivalent; elle est de deux (2) ans pour le titulaire du baccalauréat en pédagogie ou de l'équivalent. La Faculté considérera avec un soin particulier le cas des candidats qui ont déjà entrepris des études en orthopédagogie et/ou qui ont de l'expérience en ce domaine.

PROGRAMME

PREMIÈRE ANNÉE

- PED 1013** Introduction à l'orthodidactie I
- PED 1043** Facteurs spécifiques d'apprentissage
- PED 1203** Initiation à l'observation
- PED 1533** Instrumentation clinique et orthopédagogique
- PED 1643** Initiation à la recherche
- PED 1903** Psychologie de l'enfant
- PED 1933** Psychologie de l'intelligence
- PED 2523** Techniques d'animation d'un groupe
- PED 1703** Statistique I

ou

- PED 1843** Mesure de la croissance humaine

L'étudiant choisit un cours parmi les suivants:

- PED 1803** Développement humain
- PED 1913** Psychologie de l'adolescent
- PED 3083** Théories de la personnalité

DEUXIÈME ANNÉE

- PED 2023** Rééducation psycho-motrice I
- PED 2043** Psychologie de l'apprentissage
- PED 2053** Introduction à l'orthodidactie II
- PED 2063** Orthodidactie I
- PED 2073** Socio-psychologie de l'adaptation I
- PED 2343** Méthodes de diagnostic clinique I
- PED 2353** Méthodes de diagnostic clinique II
- PED 2363** Séminaire sur les troubles d'apprentissage I
- PED 2463** Séminaire sur les troubles d'apprentissage II

L'étudiant aura à son programme un dixième cours, vraisemblablement choisi parmi les suivants:

- PED 1123** Pédagogie de l'enseignement
- PED 1453** Pédagogie pré-scolaire
- PED 1553** Pédagogie de l'expression
- PED 2033** Technologie en éducation

TROISIÈME ANNÉE

- PED 2013** Troubles du langage
- PED 2923** Système scolaire québécois
- PED 3023** Rééducation psycho-motrice II
- PED 3033** Orthodidactie II
- PED 3813** Orthodidactie III
- PED 3833** Socio-psychologie de l'adaptation II
- PED 3563** Séminaire sur les troubles d'apprentissage III

PED 3593 Laboratoire de pratique professionnelle I (stage I)

PED 3693 Laboratoire de pratique professionnelle II (stage II)

L'étudiant aura à son programme un dixième cours choisi parmi les suivants ou hors-département:

PED 1193 Psychophysiologie

PED 2703 Statistique II

PED 3073 Théories de l'apprentissage

4. MAÎTRISE ÈS SCIENCES DE L'ÉDUCATION (orthopédagogie)

Le programme de cette maîtrise est essentiellement orienté vers la recherche. Les cours sont préparés dans cette optique, la rédaction du mémoire devant retenir la majeure partie de l'activité du candidat. Il ne s'agit pas d'une maîtrise de type professionnel, mais d'une maîtrise qui permet de vérifier les aptitudes d'un candidat à la recherche.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit posséder le baccalauréat ès sciences de l'éducation (orthopédagogie) de l'Université de Sherbrooke ou une formation que la Faculté juge équivalente. La Faculté étudie chaque candidature en fonction des résultats antérieurs de l'étudiant, le succès au baccalauréat ne constituant jamais de lui-même un titre d'admission automatique.

NOTE: l'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment l'anglais pour lire couramment les travaux de recherche écrits dans cette langue doit s'attendre à des difficultés considérables, sinon insurmontables, dans la poursuite de ses travaux de maîtrise.

PROGRAMME

Le programme de la maîtrise comporte les trois (3) cours obligatoires suivants:

PED 5113 Méthodes de recherche

PED 5473 Séminaire de lecture de 2e cycle

PED 5753 Séminaire de recherche de 2e cycle

Il peut arriver qu'en raison de sa formation antérieure ou du sujet de son mémoire, un candidat doive ajouter aux 9 crédits ci-dessus un ou deux cours (3 ou 6 crédits) du niveau de maîtrise et indispensables, au jugement de la Faculté, à la bonne marche de sa recherche. Ce programme supplémentaire est établi dans toutes ses modalités par la Faculté après discussion avec le candidat et devient condition d'obtention du grade postulé.

MÉMOIRE

Le candidat à la maîtrise doit rédiger un mémoire incorporant les résultats de ses travaux de recherche faits sous la direction d'un professeur de la Faculté des sciences de l'éducation, selon la procédure et les règlements acceptés par le Conseil de la Faculté.

DURÉE DES ÉTUDES

Le candidat doit s'inscrire à un minimum de deux sessions consécutives sous le régime des étudiants réguliers à temps complet.

Cependant, le programme de la maîtrise exige normalement 12 mois d'études à plein temps, le candidat s'occupant exclusivement à ses cours, à la préparation et à la poursuite de la recherche ainsi qu'à la rédaction de son mémoire. Il est, durant cette période, "encadré" immédiatement par les professeurs de la Faculté et par le directeur que celle-ci lui a assigné pour la préparation de son mémoire. On recommande au candidat, dans cette perspective, de prévoir trois sessions consécutives de résidence à l'Université.

Le délai maximal pour la proclamation de l'obtention de la maîtrise est de trois (3) années après la première inscription.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES

- 1) Pour obtenir la maîtrise, le candidat doit subir les examens prescrits et compléter les travaux requis pour chaque cours.
- 2) En cas d'échec à un examen, le candidat doit reprendre le cours où il a échoué.
- 3) Si l'étudiant connaît un échec à l'examen qui sanctionne un cours qu'il a été forcé de suivre une seconde fois, il doit se retirer du programme de la maîtrise, la Faculté ne recommandant pas sa réadmission.
- 4) L'étudiant qui connaît deux échecs aux examens qui sanctionnent les cours de son programme doit se retirer du programme de la maîtrise, la Faculté ne recommandant pas sa réadmission.

5. MAÎTRISE EN ÉDUCATION **(administration scolaire)**

Le programme veut répondre aux besoins des administrateurs scolaires de nos milieux en les formant aux pratiques et aux théories des universités les plus progressives de toute l'Amérique du Nord.

Cette maîtrise de type professionnel tient compte de l'expérience des candidats et des problèmes courants de leur pratique. Maîtrise de discipline appliquée, elle fournit une forte initiation à la méthodologie nécessaire pour étudier systématiquement les principaux problèmes administratifs des milieux scolaires.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit:

- a) avoir complété au moins 16 années d'études et posséder un grade ou un brevet en pédagogie, ou fournir à la Faculté la preuve d'une formation équivalente;

- b) occuper un poste de principal, de vice-principal ou d'administrateur académique dans un organisme scolaire reconnu par la Faculté. Toutefois, la Faculté se réserve le droit d'accepter occasionnellement des candidats qui n'ont pas de formation ou d'expérience pédagogique;
- c) subir avec succès les examens d'admission ou de sélection que la Faculté se réserve le droit d'instituer si elle le juge à propos pour un candidat ou pour un groupe de candidats.

PROGRAMME

Pour compléter son programme d'études, l'étudiant doit accumuler une somme de 36 crédits, réussis selon les normes de la Faculté.

Le programme exige:

1^e la réussite de **4 cours de base**, obligatoires pour tous:

- MAS 5013** Théorie d'administration
- MAS 5033** Organisation scolaire
- MAS 6123** Comportement administratif
- MAS 7113** Théorie de la décision

2^e la réussite de **8 autres cours** choisis parmi les suivants:

a) administration des ressources humaines

- MAS 5023** Théories d'administration scolaire
- MAS 6113** Gestion du personnel scolaire
- MAS 6133** Administration des programmes scolaires
- MAS 6143** Sociologie de l'administration scolaire
- MAS 6153** Théories des communications
- MAS 6163** Psychologie de l'administration scolaire
- MAS 6173** Planification scolaire

b) administration des ressources matérielles et financières

- MAS 7123** Aménagement scolaire
- MAS 7133** Économique et éducation
- MAS 7143** Comptabilité administrative
- MAS 7153** Financement scolaire
- MAS 7163** Informatique et éducation

c) tout autre cours de 2^e ou de 3^e cycle approuvé par le responsable du programme et le secrétaire de la Faculté.

PROGRAMMES

DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION PHYSIQUE

BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES DE L'ÉDUCATION (éducation physique)

Le programme d'études en éducation physique de la Faculté des sciences de l'éducation est conçu de façon à offrir une certaine polyvalence en matière de préparation professionnelle. La diversification même des milieux de travail en éducation physique milite en faveur d'une telle conception.

Aussi, dans cette perspective, une première partie du programme vise-t-elle à assurer une formation de base commune à toutes les orientations individuelles des étudiants, alors qu'une deuxième partie permet à chacun, par le jeu des cours facultatifs, de teinter sa formation selon ses aptitudes, ses intérêts et le choix du champ d'application désiré dans la poursuite de sa carrière.

CONDITIONS D'ADMISSION

1. Le candidat doit posséder un diplôme d'études collégiales où le profil des sciences de la santé est représenté au minimum par un cours dans chacune des disciplines suivantes: mathématique, physique, chimie, biologie. L'équivalence à accorder à tout autre genre de formation est du ressort de la Faculté.
2. Le candidat doit en outre se soumettre avec succès aux tests d'aptitude physique du département.

RÈGLEMENTS PARTICULIERS

1. L'article 5.1 de la Section 1 est modifié de la façon suivante:
Étant donné la nature particulière des cours techno-pédagogiques, ce n'est que pour des raisons exceptionnelles approuvées par le directeur du département que l'étudiant pourra être autorisé à effectuer un changement à ce cours. Un tel changement devra être appuyé par une demande officielle adressée au directeur de département et ne pourra s'effectuer qu'à l'intérieur de la première semaine de cours.
2. Pour avoir l'autorisation de s'inscrire à un cours techno-pédagogique de concentration, un étudiant doit avoir obtenu la cote "B" dans le cours préalable à la concentration choisie ou avoir réussi un examen spécial d'admission à ce cours.
3. Le port du costume exigé par le département pour les cours techno-pédagogiques est obligatoire. L'étudiant qui ne se conforme pas à cette exigence se verra interdire l'accès au cours.

PROGRAMME

Pour compléter son programme d'études, l'étudiant doit accumuler une somme de **90 crédits** réussis selon les normes du Département.

Ces crédits se répartissent comme suit:

- a) 51 crédits de cours obligatoires;
- b) 12 crédits de cours techno-pédagogiques facultatifs dont 6 de concentration;
- c) 27 crédits de cours facultatifs dont 3 crédits peuvent être de nature techno-pédagogique. Cependant, 6 de ces 27 crédits peuvent être pris hors du Département avec l'approbation du directeur.

COURS OBLIGATOIRES

a) Cours théoriques

EPH 2013	Anatomie et physiologie
EPH 2033	Croissance et développement
EPH 2043	Nature et objectifs de l'éducation physique
EPH 2053	Organisation et administration de l'éducation physique I
EPH 2063	Théorie du mouvement humain
EPH 2073	Mécanique du mouvement humain I
EPH 2083	Méthodes d'entraînement
EPH 2093	Didactique et méthodologie de l'éducation physique
EPH 2113	Initiation à la méthode scientifique
EPH 2713	Physiologie de l'activité physique I
EPH 2723	Stages I
EPH 2733	Stages II
EPH 2743	Évaluation en éducation physique
PED 2623	Animation de groupes
PED 2723	Statistique

b) Cours techno-pédagogiques

EPH 1013	Cours techno-pédagogiques I
EPH 1011	Technique et méthodologie de l'athlétisme
EPH 1021	Technique et méthodologie du volleyball
EPH 1031	Technique et méthodologie de la natation
EPH 1041	Technique et méthodologie du basketball

N.B.: l'étudiant choisit 3 activités pour former un bloc de 3 crédits parmi les activités ci-haut mentionnées.

EPH 1053	Cours techno-pédagogiques II
EPH 1051	Technique et méthodologie de la gymnastique
EPH 1061	Technique et méthodologie du handball
EPH 1071	Technique et méthodologie du hockey
EPH 1081	Technique et méthodologie du patinage
EPH 1091	Technique et méthodologie de la rythmique

N.B.: l'étudiant choisit 3 activités pour former un bloc de 3 crédits parmi les activités ci-haut mentionnées.

COURS FACULTATIFS**a) Cours théoriques**

- EPH 3213** Didactique et méthodologie de l'éducation physique à l'élémentaire
EPH 3233 Étude comparative de l'éducation physique contemporaine
EPH 3243 Éducation physique adaptée
EPH 3253 Histoire de l'activité physique
EPH 3273 Information sur la médecine sportive
EPH 3413 Psychologie de l'activité physique
EPH 3423 Sociologie de l'activité physique
EPH 3433 Hygiène scolaire
EPH 3443 Traumatologie sportive
EPH 3453 Projet individuel
EPH 3713 Anatomie fonctionnelle
EPH 3723 Psychologie de l'apprentissage moteur
EPH 3733 Psychologie du comportement moteur
EPH 3743 Programmation en éducation physique
EPH 3753 Séminaire en éducation physique
EPH 3773 Supervision en éducation physique
EPH 3783 Didactique et méthodologie de l'éducation physique adaptée

EPH 4713 Biométrie
EPH 4723 Mécanique du mouvement humain II
EPH 4733 Organisation et administration de l'éducation physique II
EPH 4743 Physiologie de l'activité physique II
EPH 4753 Psychologie de la personnalité
EPH 4763 Séminaire en croissance et développement
EPH 4773 Séminaire sur l'histoire et la philosophie de l'activité physique

EPH 4783 Séminaire en méthodes d'entraînement
PED 2033 Technologie en éducation
PED 2903 Psychologie de l'enfant
PED 2913 Psychologie de l'adolescent
PED 2923 Système scolaire québécois
PSE 3283 Psychologie de l'exceptionnel

b) Cours techno-pédagogiques**● de méthodologie**

Pour correspondre aux sigles EPH 1613, EPH 1623 et EPH 1633, l'étudiant choisit 2 ou 3 blocs de 3 crédits parmi les activités de méthodologie (sigles 12 à 15) que voici:

EPH 1201	Danse	EPH 1321	Baseball*
EPH 1211	Athlétisme	EPH 1331	Bowling-curling*
EPH 1221	Volleyball	EPH 1341	Escrime
EPH 1231	Natation	EPH 1351	Exploration du mouvement
EPH 1241	Basketball	EPH 1361	Football
EPH 1251	Gymnastique sportive	EPH 1371	Folklore
EPH 1261	Handball	EPH 1381	Golf*

* Cours facultatifs à venir.

EPH 1271	Hockey	EPH 1391	Haltérophilie*
EPH 1281	Patinage (artistique)	EPH 1411	Hockey sur gazon*
EPH 1291	Rythmique	EPH 1421	Judo
EPH 1311	Badminton		
EPH 1431	La crosse*	EPH 1491	Tir à l'arc*
EPH 1441	Lutte	EPH 1511	Cross-orientation
EPH 1451	Plein air	EPH 1521	Athlétisme C
EPH 1471	Soccer	EPH 1531	Ski alpin
EPH 1481	Tennis*	EPH 1541	Ski nordique

● de concentration

L'étudiant choisit 2 cours de concentration parmi les activités (sigles 17 à 19) que voici:

Classe I

EPH 1703	Danse
EPH 1713	Athlétisme
EPH 1723	Volleyball
EPH 1733	Natation
EPH 1743	Basketball
EPH 1753	Gymnastique
EPH 1763	Football
EPH 1773	Hockey
EPH 1783	Escrime
EPH 1793	Ski alpin

Classe II

EPH 1813	Sports collectifs à l'élémentaire
EPH 1823	Sports individuels à l'élémentaire

Classe III

EPH 1913	Concentration prise hors-département mais sous contrôle immédiat du Département.
-----------------	--

* Cours facultatifs à venir.

PROGRAMMES

DÉPARTEMENT DE PSYCHO-ÉDUCATION

1. BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES DE L'ÉDUCATION (psycho-éducation)

Le programme de psycho-éducation est destiné à préparer des éducateurs spécialisés (hommes ou femmes) qui désirent se consacrer à la rééducation des enfants-problèmes, spécialement des enfants qui ont besoin de l'internat de rééducation. Le programme de formation s'attache à la rééducation totale de l'enfant, bien qu'il soit normal qu'un psycho-éducateur puisse exceller dans certains secteurs particuliers, comme le prévoient les travaux d'approfondissement qui seront dispensés durant l'année de maîtrise. Le cours est polyvalent quant aux divers types d'enfants inadaptés à rééduquer et permet au diplômé de trouver un emploi dans les différents milieux où l'on travaille à la rééducation totale de l'enfance inadaptée.

Le psycho-éducateur doit assister l'enfant dans toutes les circonstances de sa vie; il corrigera l'orientation de la conduite de celui-ci par des mesures psycho-orthopédiques susceptibles de développer de façon optimale les différentes aptitudes physiques, intellectuelles, morales et sociales de l'enfant dont il assume la rééducation totale.

Le programme de formation ne prépare pas immédiatement à l'enseignement spécialisé, même s'il comporte l'enseignement de didactiques spécialisées. Le programme des stages précise l'orientation pratique de la formation.

CONDITIONS D'ADMISSION ET DE SÉLECTION

C'est le baccalauréat ès sciences de l'éducation (psycho-éducation) qui constitue le premier grade dans la formation des psycho-éducateurs. Pour y être admis, le candidat doit satisfaire à la condition suivante: posséder soit le baccalauréat en pédagogie, soit le diplôme d'études collégiales (D.E.C.), ou toute autre attestation d'études équivalentes.

Tout candidat doit se soumettre à un examen d'admission comprenant une entrevue individuelle, un examen collectif d'aptitude générale, un questionnaire autobiographique et un inventaire de la personnalité. La Faculté organise, chaque année, une séance d'examens à laquelle chaque candidat est personnellement invité. Qui ne peut s'y présenter doit se soumettre à cet examen chez un psychologue de son choix et en acquitter les frais.

Après la première année d'études professionnelles, un second jugement sera porté sur le candidat à l'aide du rendement aux stages pratiques et à l'examen de jugement pratique passé devant un jury. Un nouvel examen individuel de personnalité peut être administré dans certains cas, au jugement des responsables de la formation.

PROGRAMME

PREMIÈRE ANNÉE

PSE 1003	Initiation à la rééducation
PSE 1013	Développement psycho-physiologique
PSE 1023	Développement intellectuel I
PSE 1923	Développement intellectuel II
PSE 1033	Développement affectif I
PSE 1933	Développement affectif II
PSE 1943	Développement social
PSE 1053	Développement religieux
PSE 1963	Expression de soi et psychomotricité
PSE 1993	Stages pratiques

DEUXIÈME ANNÉE

PSE 2003	Initiation à la méthode scientifique
PSE 2013	Pathologie neuro-psycho-physiologique
PSE 2023	Pathologie de l'intelligence
PSE 2033	Pathologie de l'affectivité I
PSE 2933	Pathologie de l'affectivité II
PSE 2043	Pathologie sociale
PSE 2073	Théories de l'apprentissage
PSE 2903	Techniques de diagnostic psycho-pédagogique
PSE 2943	Dynamique des groupes
PSE 2993	Stages pratiques

TROISIÈME ANNÉE

PSE 3003	Législation et droits de l'enfance
PSE 3083	Option
PSE 3173	Apprentissage du français en rééducation
PSE 3273	Apprentissage des mathématiques en rééducation
PSE 3303	Déontologie professionnelle
PSE 3403	Organisation de la rééducation
PSE 3503	Synthèse de la rééducation
PSE 3933	Entretien de rééducation
PSE 3943	Rééducation par le groupe
PSE 3993	Stages pratiques

LES STAGES

Principes généraux

Les stages ont pour but de permettre à l'étudiant de prendre contact avec l'enfance inadaptée, de faire l'expérience de la relation rééducative et de s'exercer aux responsabilités de la rééducation en faisant passer dans la pratique la théorie apprise dans les cours. Les stages sont de deux types: stages d'observation et stages de rééducation.

Lorsqu'il est en stage d'observation, l'étudiant doit observer les comportements des enfants et les attitudes des éducateurs. Il doit rédiger les observations, interpréter les comportements selon les directives du superviseur, analyser et critiquer les attitudes éducatives.

Le stage de rééducation comporte la participation à la responsabilité des activités rééducatives. L'étudiant doit apprendre à intervenir lui-même par des attitudes éducatives adaptées au fonctionnement ou à la pathologie de l'enfant, tout en tenant compte des structures et du fonctionnement du groupe. Pour atteindre ces objectifs, l'étudiant réalise ses stages concurremment avec les cours, laboratoires et séminaires.

Contenu des stages

Durant sa première année, l'étudiant est soumis à un stage formel d'observation dont les objectifs peuvent se décrire ainsi: prise de conscience de la réalité "rééducation", prise de conscience de la profession de psycho-éducateur de l'enfance inadaptée, prise de conscience de l'enfant à éduquer et à rééduquer, initiation à la rééducation par l'observation des comportements d'enfants et des attitudes adultes, initiation à une méthode de travail, initiation à la vie d'équipe.

Pour réaliser cet objectif, l'étudiant doit apprendre à observer des comportements et des attitudes et à les interpréter de façon progressive. Il est placé en stage dans des centres différents, de façon à pouvoir observer des types d'enfants différents et des organisations pédagogiques différentes. Au milieu de chaque trimestre, il apprend à intervenir dans des situations mineures, de façon que le stage de seconde année ne soit pas une plongée dans un travail absolument nouveau.

Pour fins de contrôles, l'étudiant rencontre son superviseur de stage à toutes les deux semaines durant le premier semestre et une fois durant le second semestre. À la fin de cette première année, il doit se présenter à un examen de stage appelé "examen de jugement pratique". Le stage se réalise sur trente semaines, à raison de dix heures par semaine.

Durant sa deuxième année, l'étudiant aborde formellement la rééducation de l'enfance inadaptée, autant dans les stages pratiques que dans les cours. Les objectifs de ces stages sont les suivants: une initiation aux diverses responsabilités que comporte la rééducation, une initiation à la prise en charge de la bonne marche des activités psycho-pédagogiques, un approfondissement du travail en équipe, une mise en application des techniques rééducatives, l'acquisition de nouvelles notions pratiques.

Cette deuxième année en est une de formation professionnelle durant laquelle l'étudiant doit approfondir l'optique de la rééducation, participer au diagnostic et fournir partiellement un travail responsable. Il passe toute cette seconde année dans un centre accrédité par la Faculté. Il travaille toute l'année auprès des mêmes enfants et avec la même équipe d'éducateurs. Le stage se réalise sur trente semaines, à raison d'une moyenne de quinze heures par semaine.

Le stage de troisième année est un stage formel de rééducation. Ses buts sont les suivants: amener l'étudiant à réaliser une synthèse théorique et pratique de la rééducation totale de l'enfant inadapté, à découvrir la valeur professionnelle de cette rééducation et à approfondir les divers aspects de la rééducation. L'étudiant doit y apprendre à réaliser authentiquement une thérapeutique rééducative.

Pour atteindre cet objectif, l'étudiant utilise et applique les techniques de discussion de cas, à partir des observations de comportements; il participe activement par une responsabilité authentique à la stratégie de la vie du groupe où il est intégré; il participe également aux initiatives d'une équipe multi-disciplinaire; il assume une pleine responsabilité dans une activité rééducative spécifique, de façon à pouvoir en approfondir la méthodologie, les techniques et le fondement rationnel. L'étudiant doit en outre pratiquer l'entretien sur-le-champ et participer à des entretiens de groupes. Il suit l'évolution des enfants, et, de façon particulière, des enfants soumis à l'entretien prolongé ou la psychothérapie. Durant cette période, l'étudiant doit rencontrer son superviseur à toutes les deux semaines. Le stage se réalise sur trente semaines à raison d'une moyenne de vingt heures par semaine.

L'ENTRETIEN PSYCHOLOGIQUE

Tous les étudiants en psycho-éducation doivent s'adonner à l'entrevue psychologique personnelle soit individuellement, soit en groupe. L'entrevue psychologique personnelle débute ordinairement en deuxième année, elle est obligatoire au plus tard en troisième année.

L'étudiant choisit la personne avec laquelle se réaliseront ces entrevues, ou le groupe auquel il désire se joindre.

Les entrevues psychologiques veulent objectiver davantage la relation de l'éducateur avec l'enfant et développer au maximum les richesses personnelles nécessaires à l'engagement face à l'enfant inadapté.

2. MAÎTRISE ÈS SCIENCES DE L'ÉDUCATION (psycho-éducation)

Le programme de maîtrise vise les deux objectifs fondamentaux suivants:

- a) approfondissement de la rééducation comme science pédagogique, tant sur le plan de la théorie que sur celui des domaines d'application de cette théorie;
- b) apprentissage de la conduite d'une expérience rigoureusement scientifique dans le domaine de la psycho-éducation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit:

- a) posséder le baccalauréat ès sciences de l'éducation (psycho-éducation) ou une formation jugée équivalente;
- b) satisfaire aux normes de sélection du Département de psycho-éducation, sélection faite sur la base des résultats obtenus au baccalauréat, la possession de ce baccalauréat ne constituant pas un titre automatique d'admission;
- c) se soumettre à une entrevue individuelle avec la direction du Département ou avec les personnes assignées à cette fonction.

PROGRAMME

Le programme de la maîtrise comporte les trois (3) cours obligatoires suivants:

PSE 5503 Approfondissement de la rééducation

PED 5113 Méthodes de recherche

PED 5753 Séminaire de recherche de 2e cycle

Il peut arriver qu'en raison de sa formation antérieure ou du sujet de son mémoire, un candidat doive ajouter aux 9 crédits ci-dessus un ou deux cours (3 ou 6 crédits) du niveau de maîtrise et indispensables, au jugement de la Faculté, à la bonne marche de sa recherche. Ce programme supplémentaire est établi dans toutes ses modalités par la Faculté après discussion avec le candidat et devient condition d'obtention du grade postulé.

MÉMOIRE

Le mémoire de maîtrise peut être axé soit sur les types d'enfants inadaptés (déficients intellectuels, déficients mentaux, délinquants, infirmes moteurs-cérébraux, autres), soit sur des types d'activités rééducatives (apprentissage scolaire, activités physiques: jeux et sports, psychomotricité et travail corporel, expression de soi: arts et artisanat, rééducation individuelle, rééducation dans et par le groupe, autres).

L'étudiant doit d'abord établir dans quel secteur il s'engagera (types d'enfants ou types d'activités) pour y poursuivre sa recherche, pour ensuite faire le choix d'un seul type parmi ceux que présente le secteur choisi.

DURÉE DES ÉTUDES

L'étudiant doit s'inscrire comme étudiant régulier à temps complet.

Le programme de la maîtrise s'étend sur une période de 12 mois, cette année devant normalement suffire à franchir toutes les étapes de la recherche, y compris la rédaction du mémoire où elle sera présentée.

DESCRIPTION DES COURS

DID 2683 Expression plastique

Basé sur l'expérimentation personnelle en atelier, didactique des arts plastiques (notions de langage plastique et notions de techniques), lectures, étude de documents audio-visuels et autres sources d'information (expositions, ...), observation et expérimentation en milieu scolaire. Le cours permet de développer ses propres possibilités de création, de découvrir l'importance des activités d'arts plastiques en elles-mêmes et des possibilités d'intégration aux autres matières.

DID 2783 Expression musicale

Théorie musicale. Écriture de la musique: signes de hauteur des sons, de durée des sons. La mesure: mesures simples, composées. Gammes, intervalles et tonalités.

Application de la théorie musicale: solfège élémentaire, dictée rythmique, musicale.

Initiation aux instruments par audition; formes de composition instrumentales: menuet, sonate, concerto, symphonie; aux compositions vocales: chants folkloriques, polyphoniques et canons. Histoire de la musique: notions de base des périodes classique, romantique, contemporaine.

DID 2883 Pédagogie artistique et musicale

Par l'observation d'enfants pendant les activités d'arts plastiques, par l'observation de dessins d'enfants aux diverses étapes de son développement, par des lectures et autres recherches, par l'expérimentation en milieu scolaire, susciter chez le futur maître une réflexion sur l'évolution graphique de l'enfant (2 à 12 ans), sur l'importance de respecter les étapes de son évolution, sur les approches pédagogiques et les fins éducatives des activités d'expression.

Développer les facultés musicales de l'enfant par les chants, la danse. Éveiller son imagination créatrice. Rendre les futurs enseignants aptes à préparer les enfants à cette initiation musicale. Initiation aux différentes méthodes d'enseignement: Carl Orff, Dalcroze, Martenot, etc. Disques Martenot.

EPH 1023 Éducation physique I

Découverte personnelle et intériorisation des éléments de base du mouvement; maîtrise relative des techniques utilisées en éducation physique au niveau des 5-12 ans: exploration du mouvement, expression corporelle, activité rythmique. Expériences d'observation.

EPH 1013, EPH 1053, EPH 1613, EPH 1623, EPH 1633

Cours techno-pédagogiques obligatoires et facultatifs. Connaissance de base sur la technique et la tactique de l'activité de même que ses modes de transmission ou d'enseignement.

Cours techno-pédagogiques de concentration

Classe I:

EPH 17..

Étude approfondie de la connaissance de l'activité choisie et offerte par le Département (historique, mécanique, technique, tactique, règlement-arbitrage, pédagogie, associations-fédérations, documentation).

Classe II:

EPH 18..

Étude approfondie de la didactique et de la méthodologie de certaines activités techno-pédagogiques regroupées dans un bloc de 3 crédits et adaptées à l'élémentaire ou à l'exceptionnel.

Classe III:

EPH 19..

Étude approfondie de la connaissance de l'activité choisie, offerte hors département, mais sous le contrôle immédiat du Département.

EPH 2013 Anatomie et physiologie

Étude de la structure et de la fonction des tissus, organes et systèmes selon leur importance dans l'activité physique. Notions élémentaires des processus biochimiques relatifs au fonctionnement normal de l'organisme et à l'effort.

EPH 2033 Croissance et développement

Division de la vie, de la naissance à la maturité. Méthodes d'étude de la croissance. Fiches-contrôles. Mesures de maturité biologique. Facteurs et principes de la croissance et du développement. Gradients de croissance; périodes critiques, stades, prédiction de la taille adulte. Caractéristiques bio-sociologiques de l'homme (naissance à maturité). Indications et contre-indications en éducation physique. Développement moteur de 0-12 ans et de 12 ans et plus. Essai de synthèse en vue d'une application pratique.

EPH 2043 Nature et objectifs de l'éducation physique

Éducation et éducation physique; principes et raison d'être. Définitions de l'éducation physique. Contributions des sciences biologiques et humaines à l'action éducative de l'activité physique. Objectifs généraux et objectifs immédiats. Concrétisation professionnelle de ces objectifs dans l'orientation d'une carrière en éducation physique.

EPH 2053 Organisation et administration de l'éducation physique I

Nature et importance de l'administration en éducation physique. Définitions des termes. Administration de l'éducation physique scolaire; identification de ses éléments, supervision, direction, organisation, administration. Différents milieux scolaires, structures, cadres personnels, fonc-

tions, pouvoirs et devoirs. Administration des programmes; horaire, budget, équipement. Administration de l'éducation physique hors du contexte scolaire; politiques et structures gouvernementales, fédérations sportives omnisports et unisport, organismes de coordination municipale, régionale, provinciale, nationale et internationale.

EPH 2063 Théorie du mouvement humain

Nature du comportement moteur de l'homme. Mécanismes du comportement. Activité motrice coordonnée. Modification du comportement moteur; maturation, apprentissage. Méthodologie de l'apprentissage moteur.

EPH 2073 Mécanique du mouvement humain I

Étude des principaux aspects de la mécanique des corps applicable à l'étude du mouvement humain. Ressemblances et différences du corps humain avec les corps solides; problème des forces et de leurs effets. Interrelation entre force, matière et mouvement.

EPH 2083 Méthodes d'entraînement

Terminologie, principes fondamentaux et formes de travail. Qualités physiques et leurs procédés de développement. Étude des principaux systèmes d'entraînement; gartlek, circuit, cross-promenade, musculation avec haltères. Entraînement total et sa planification. Éthique et responsabilités de l'entraîneur.

EPH 2093 Didactique et méthodologie de l'éducation physique

Étude théorique et expérimentale des différentes approches à l'enseignement de l'éducation physique. Organisation et conduite d'une classe. Application des principes pédagogiques.

EPH 2113 Initiation à la méthode scientifique

Méthodes et techniques de la documentation (fiches, recherche en bibliothèque, bibliographie, résumé d'articles, de livres, de recherches). Types de recherche et champs de connaissances (anatomie, psychologie). Détermination d'un problème scientifique; expérimentation et rapport des résultats. Utilisation des statistiques dans un rapport de recherche. Forme, disposition et règles à observer lors de la rédaction et de la remise des travaux.

EPH 2123 Éducation physique II

Faire vivre des expériences à l'enfant et permettre à l'étudiant-maître d'apprendre comment transmettre des connaissances par l'étude de techniques, expression spontanée, formes jouées, formes rythmées, formes développant la créativité.

Cours préalable: EPH 1023

EPH 2713 Physiologie de l'activité physique I

Étude des grandes fonctions physiologiques dans leur ajustement et leur adaptation à l'activité physique. Physiologie cardio-vasculaire appliquée à l'effort. Contraction musculaire et métabolisme énergétique au cours du travail musculaire. Adaptation respiratoire. Rôle du système nerveux en regard de la fonction musculaire. Fonctions rénales et exercice musculaire. Problèmes spéciaux: doping, altitude, alimentation.

Cours préalable: EPH 2013.

EPH 2723 Stages I

Application, en milieu de travail, des connaissances apprises; observation et manipulation de groupes.

Cours préalable: EPH 2093.

EPH 2733 Stages II

Application, en milieu de travail, des connaissances apprises; observation et manipulation de groupes.

Cours préalable: EPH 2093.

EPH 2743 Évaluation en éducation physique

Nature et principes de l'évaluation en éducation physique. Critères de sélection de tests. Principes généraux d'administration, d'interprétation et d'utilisation des tests. Normes. Techniques et procédures d'utilisation de tests spécifiques pour l'évaluation des facteurs de la valeur physique et des habiletés ainsi que des tests somatométriques, physiométriques et sociométriques. Tests de connaissance. Étude de l'utilisation de ces mesures en milieu scolaire.

Cours préalables: EPH 2043 et PED 1703.

EPH 3023 Éducation physique III

Séminaires — Travaux personnels permettant à l'étudiant-maître de faire une synthèse des éléments fondamentaux de l'éducation physique. Étude des programmes, évaluation. Éducation physique et liens avec les autres disciplines.

Cours préalable: EPH 2123.

EPH 3213 Didactique et méthodologie de l'éducation physique à l'élémentaire

Étude théorique et expérimentale des différentes approches à l'enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire.

EPH 3233 Étude comparative de l'éducation physique contemporaine

Comparaison de l'éducation physique dans les principaux pays; législation, règlements, programmes, objectifs, procédés.

EPH 3243 Éducation physique adaptée

Rôle de l'éducation physique vis-à-vis les inadaptés. But et objectifs de l'éducation physique adaptée. Fonctions du professeur d'éducation physique adaptée. Considérations sur les programmes. Étude des anomalies rencontrées dans le milieu scolaire. Évaluation des besoins individuels. Élaboration de programmes.

EPH 3253 Histoire de l'activité physique

Survол du développement de l'activité physique des temps anciens jusqu'au XIXe siècle. Les courants modernes.

EPH 3273 Information sur la médecine sportive

Nature, domaine et objectifs de la médecine sportive. Rôle de la médecine sportive chez le pratiquant normal et en bonne santé, dans la supervision des athlètes de compétition, dans la prévention, le traitement et la réhabilitation des traumatismes sportifs. Aspects prophylactiques et thérapeutiques de l'activité physique. Contribution de la médecine sportive à la recherche scientifique dans le domaine de l'activité physique.

EPH 3413 Psychologie de l'activité physique

EPH 3423 Sociologie de l'activité physique

EPH 3433 Hygiène scolaire

EPH 3443 Traumatologie sportive

EPH 3453 Projet individuel

Rapport de travail personnel effectué dans un secteur spécifique et rédigé selon les normes prescrites par le Département.

Cours préalables: EPH 2113 et PED 1703.

EPH 3713 Anatomie fonctionnelle

Plans et axes du corps humain. Définitions des termes anatomiques. Système osseux. Système musculaire. Système inter-osseux; arthrologie et syndesmologie.

Cours préalable: EPH 2013.

EPH 3723 Psychologie de l'apprentissage moteur

Processus d'acquisition d'habiletés motrices. Théories d'apprentissage et apprentissage moteur. Rôle des répétitions et de leur distribution. Renforcement. Rétention, réminiscence et inhibition. Transport et généralisation. Fonctions cognitives et apprentissage moteur. Consignes verbales, démonstrations et moyens audio-visuels. Facteurs d'environnement. Facteurs particuliers.

EPH 3733 Psychologie du comportement moteur

Mécanismes du comportement moteur. Activité motrice coordonnée. Développement de la fonction motrice. Mouvement, expression et communication. Efficience motrice. Performance motrice. Facteurs individuels. Facteurs d'environnement. Facteurs particuliers.

Cours préalable: EPH 2063

EPH 3743 Programmation en éducation physique

Analyse des différentes phases du programme d'éducation physique. Facteurs déterminants. Principes de sélection des activités. Étude et critique de programmes déjà existants. Ébauches de programmes au niveau élémentaire, secondaire, collégial ou chez les exceptionnels.

Cours préalable: EPH 2043

EPH 3753 Séminaire

Définitions collectives des problèmes à étudier en éducation physique et atelier de travail sur chacun de ces problèmes.

Cours préalable: EPH 2043

EPH 3773 Supervision en éducation physique

Identification des éléments de la supervision en éducation physique et ses principes de base. Supervision scolaire des enseignants et des programmes de différents niveaux.

Cours préalable: EPH 2053

EPH 3783 Didactique et méthodologie de l'éducation physique adaptée

Étude théorique et expérimentale des différentes approches à l'enseignement de l'éducation physique face aux problèmes propres à ce secteur. Techniques d'observation, d'évaluation et de détection des différents problèmes moteurs et sensoriels. Application en milieu approprié.

EPH 4713 Biométrie

Concepts fondamentaux en somatométrie, sociométrie et physiométrie. Possibilités et limitations. Étude critique des procédés d'évaluation. Application dans le domaine de l'éducation physique.

Cours préalable: EPH 2743

EPH 4723 Mécanique du mouvement humain II

Acquisition de principes et de techniques d'analyse permettant à l'étudiant d'appliquer les lois du mouvement dans l'analyse d'un geste humain. Accent sur l'analyse cinématographique et électromyographique du mouvement humain.

Cours préalable: EPH 2073

EPH 4733 Organisation et administration de l'éducation physique II

Nature et rôle des programmes intramuros et extramuros d'activités sportives. Structures administratives propres à chacun des programmes. Implications administratives des structures; personnel, responsabilités légales. Problèmes d'actualité.

Cours préalable: EPH 2053

EPH 4743 Physiologie de l'activité physique II

Présentation des principaux concepts de travail. Transformation d'énergie, dette d'O₂, production de chaleur, échange de fluide et métabolisme intermédiaire. Étude des processus utilisés pour l'évaluation de la fonction cardio-circulo-respiratoire et neuro-musculaire chez l'individu physiquement actif.

Cours préalable: EPH 2713

EPH 4753 Psychologie de la personnalité

Concepts fondamentaux et voies d'approche dans l'étude de la personnalité. Survol des principales théories. Développement de la personnalité et des traits de personnalité. Processus d'adaptation. Procédés d'évaluation.

Cours préalable: EPH 2023

EPH 4763 Séminaire en croissance et développement

Définitions collectives des problèmes à étudier en croissance et développement. Atelier de travail sur chacun de ces problèmes.

Cours préalable: EPH 2033

EPH 4773 Séminaire sur l'histoire et la philosophie de l'activité physique

Investigation ou étude de la signification et du rôle de l'activité physique à travers les siècles, les peuples, les systèmes politiques et socio-économiques.

Cours préalables: EPH 3233, EPH 3253

EPH 4783 Séminaire en méthodes d'entraînement

Bilan des données expérimentales et empiriques dans les procédés de développement des qualités physiques et des systèmes d'entraînement. Étude comparée des systèmes d'entraînement. Étude des modalités d'application en fonction des sujets, des différents sports et des différents niveaux de performance. Élites sportives: détection, planification, supervision. Problèmes particuliers: hygiène et soins, nutrition et doping; facteurs géoclimatiques. L'entraîneur.

Cours préalables: EPH 2083, EPH 2713

ISP 1103 Introduction à l'information scolaire et professionnelle

Historique du mouvement d'orientation et d'information scolaire et professionnelle à l'étranger et au Québec. Théories fondamentales de l'o-

rientation. Orientation et information: fonction de l'action éducatrice totale de l'école. Définition de l'I.S.P. au Québec. Place de l'information dans le processus total de l'orientation. Concepts psycho-pédagogiques en orientation professionnelle. Rôle de l'information comme facteur de maturation et de préparation à un choix professionnel. Objectifs et fondements d'une didactique de l'information scolaire et professionnelle. Services aux étudiants dans l'école. Information et placement.

ISP 1503 Initiation à la documentation scolaire et professionnelle

Organisation d'un centre de documentation scolaire et professionnelle selon diverses clientèles: sources de documentation, inventaire et évaluation de la documentation écrite et audio-visuelle. Étude de la monographie scolaire, professionnelle et industrielle. Notions sur les techniques de cueillette de l'I.S.P.: survey, follow-up, analyse de tâches. Renseignements sur l'utilisation des ordinateurs aux États-Unis. Classification des professions.

ISP 1793 Travail et société

Cadre descriptif de la situation de travail: évolution des sociétés, du milieu ouvrier et du travail ouvrier. L'homme en situation de travail: évolution des conceptions et des approches. Perspective techniciste, perspectives des relations humaines, perspectives rationaliste et fonctionnaliste: les bureaucraties. Fonctionnement des organisations. Sociologie du syndicalisme: théories, objectifs, structures et organisation, démocratie syndicale, action politique. Sociologie des relations du travail: négociations collectives, conventions collectives, conflits de travail, rôles des pouvoirs publics.

ISP 2013 Counseling pédagogique en I.S.P. I

Introduction aux diverses dimensions de la relation d'aide et aux moyens de la faciliter. Étude des théories du counseling, connaissance des techniques propres au counseling.

ISP 2023 Counseling pédagogique en I.S.P. II

Adaptation du counseling à l'information scolaire et professionnelle. Découverte et développement des habiletés personnelles propres au counseling. Expérimentation des techniques et modes d'approches du counseling en information scolaire et professionnelle.

ISP 2073 Psychologie des adultes

Caractéristiques de l'âge adulte en regard de l'adaptation de l'individu aux tâches d'apprentissage intellectuel et aux situations professionnelles: motivation, recours à l'expérience, responsabilités et recherche de la sécurité. Interprétation d'expériences d'éducation d'adultes en fonction de critères de rendement académique et professionnel. SESAME, DÉPART, MULTIMEDIA. Applications à la diffusion de l'information scolaire et professionnelle dans une perspective d'éducation et d'orientation.

ISP 2123 Psychologie des professions

Distinction entre la psychologie des professions et la psychologie des carrières. Psychologie des professions selon Roe. Psychologie différentielle appliquée à la psychologie des professions et des tâches professionnelles.

ISP 2133 Théories du choix professionnel

Étude de diverses théories du développement vocationnel: Ginzberg, Super, Tiedeman et O'Hara, et du choix professionnel. Choix professionnel selon Holland: types de personnalité, facteurs de l'environnement, stéréotypes professionnels, valeurs et choix professionnel. Étude comparative et critique des théories.

ISP 2213 Techniques d'entrevue et de placement

Étude pratique du fonctionnement de divers centres de main-d'oeuvre et services de placement. Approfondissement des concepts de base et apprentissage pratique des techniques propres aux divers types d'entrevues (inscription, information, orientation, sélection, placement). Initiation aux diverses autres techniques et instruments utilisés par les responsables des services de placement.

ISP 2223 Psychopédagogie de l'I.S.P.

Problèmes relatifs à la didactique de l'I.S.P. Expériences et études faites sur la diffusion de l'information: Canada, États-Unis, France. Différentes conceptions psychopédagogiques de l'information scolaire et professionnelle. Objectifs généraux de l'I.S.P. à divers niveaux. Éléments de méthodes. Notions techniques sur le travail de groupe en classe-laboratoire d'I.S.P.

ISP 2413 Sociologie des professions

Professions et organisation sociale du travail en société industrielle. Structures et institutions professionnelles: aspiration, formation, entrée et pattern de carrière, mobilité, sanctions et récompenses professionnelles, contrôle associations et sociétés, idéologies. Signification de l'expérience professionnelle pour l'individu et la société.

ISP 2423 Principes de sociologie

Définition de la sociologie, son domaine, sa spécificité et sa méthode. Étude des fondements normatifs et idéaux de la vie sociale: normes, valeurs, statuts, rôles, culture, idéologie et civilisation. Socialisation, organisation sociale: notions de structure et de fonction, types d'organisation. Système social. Action sociale. Changement social.

ISP 2513 Programmes et méthodes de l'I.S.P. en milieu scolaire I

Pratique actuelle dans les écoles. Activités obligatoires et graduées d'I.S.P. aux divers niveaux du secondaire général, du professionnel court et long et avec les élèves de l'enfance inadaptée; objectifs, contenus de programmes et méthodes. Étude de manuels d'information. Pos-

sibilités de différents modes d'information dans l'école secondaire: activités étudiantes, information individuelle, information avec les enseignants, activités libres. Étude et expérimentation des techniques de groupes: travail, visites industrielles, expo-carrières, conférences, films, diapositives, interviews avec employeurs. Méthode auto-information dirigée (secondaire).

ISP 2523 Programmes et méthodes de l'I.S.P. en milieu scolaire II

Objectifs généraux des programmes d'information scolaire et professionnelle à l'étranger et au Québec. Pratique actuelle dans les écoles. Étude et élaboration de programmes d'activités d'information pour le niveau collégial et les adultes. Étude de manuels d'information pour les élèves des divers niveaux. Expérimentation des méthodes de groupes en classe-laboratoire d'information et des autres méthodes telles que: visites industrielles, expo-carrières, films, conférences. Spécification selon les niveaux (collégial et adultes).

ISP 2583 Stage I (Expérience de pratique professionnelle I)

Séjour dans un centre de main-d'oeuvre et/ou dans des milieux industriels: observation et participation. Activités dirigées portant sur des tâches comme celles-ci: rencontres de travailleurs à la recherche d'emplois ou de cours de perfectionnement, d'employeurs, applications de techniques d'étude du milieu. Initiation aux problèmes d'éthique professionnelle.

ISP 2683 Stage II (Expérience de pratique professionnelle II)

Séjour dans un centre de main-d'oeuvre et/ou dans des milieux industriels: observation et participation. Activités dirigées portant sur des tâches comme celles-ci: rencontres de travailleurs à la recherche d'emplois ou de cours de perfectionnement, d'employeurs, applications de techniques d'étude du milieu. Initiation aux problèmes d'éthique professionnelle.

ISP 2713 Principes d'économie

Traits de l'économie contemporaine. Marchés, formation et manipulation des prix. Équilibre et évolution de l'entreprise. Comptes nationaux. Théorie de l'emploi. Politique monétaire et fiscale. Cycles économiques. Inflation. Distribution des revenus. Commerce international. Répartition du produit national. Sécurité sociale au Canada et au Québec. Planification économique.

ISP 3083 Stage III (Expérience en I.S.P. au secondaire I)

Séjour dans un service de niveau secondaire; observation et participation. Activité dirigée portant sur des tâches comme celles-ci: constitution de documentation, rencontres d'élèves, de parents, d'employeurs, enseignement, application de techniques particulières. Initiation aux problèmes d'éthique professionnelle.

ISP 3093 Stage IV (Expérience en I.S.P. au secondaire II)

Séjour dans un service de niveau secondaire; observation et participation. Activité dirigée portant sur des tâches comme celles-ci: constitution de documentation, rencontres d'élèves, de parents, d'employeurs, enseignement, application de techniques particulières. Initiation aux problèmes d'éthique professionnelle.

ISP 3183 Stage III (Expérience en I.S.P. au collégial I)

Séjour dans un service de niveau collégial: observation et participation. Activité dirigée portant sur des tâches comme celles-ci: constitution de documentation, rencontres d'élèves individuellement ou en groupes, d'employeurs, application de techniques particulières d'enseignement, relations avec l'officier de placement. Initiation aux problèmes d'éthique professionnelle.

ISP 3193 Stage IV (Expérience en I.S.P. au collégial II)

Séjour dans un service de niveau collégial: observation et participation. Activité dirigée portant sur des tâches comme celles-ci: constitution de documentation, rencontres d'élèves individuellement ou en groupes, d'employeurs, application de techniques particulières d'enseignement, relations avec l'officier de placement. Initiation aux problèmes d'éthique professionnelle.

ISP 3203 Main-d'oeuvre, programmes et méthodes I

Marchés du travail: notion, structure interne, types de marchés, fonctionnement. Offre de main-d'oeuvre: facteurs explicatifs de sa croissance et de ses modifications, changements dans sa composition, distribution géographique, industrielle et occupationnelle, évolution des qualifications. Demande de main-d'oeuvre: définition, nature, facteurs explicatifs et description de son évolution au Canada et au Québec, influence des changements technologiques. Mobilité de la main-d'oeuvre: mobilité géographique et occupationnelle. Chômage et inflation. Rémunération de la main-d'oeuvre. Politiques socio-économiques: politiques d'emploi, de main-d'oeuvre, d'éducation et de bien-être. Planification de la main-d'oeuvre et de l'éducation.

ISP 3213 Main-d'oeuvre, programmes et méthodes II

Notion de politique active et positive de main-d'oeuvre. Politiques et programmes de main-d'oeuvre au Canada: fondements de la situation actuelle, "Loi concernant la formation professionnelle des adultes", programmes fédéraux de main-d'oeuvre, ententes fédérales-provinciales, structures et fonctionnement du M.M.O.I. Politiques et programmes de main-d'oeuvre au Québec: enseignement professionnel et technique, éducation et formation professionnelle des adultes, placement, apprentissage, reclassement, qualification de la main-d'oeuvre, "Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre", structures et fonctionnement des organismes provinciaux concernés par les problèmes de main-d'oeuvre.

ISP 3283 Stage III (Expérience en I.S.P. chez les adultes I)

Séjour dans un service d'éducation permanente: observation. Activité dirigée portant sur des tâches comme celles-ci: constitution de documentation, rencontres d'étudiants individuellement ou en groupes, d'officiers de placement, d'employeurs, expérimentation de programmes et de techniques d'enseignement avec des groupes d'adultes. Initiation aux problèmes d'éthique professionnelle.

ISP 3293 Stage IV (Expérience en I.S.P. chez les adultes II)

Séjour dans un service d'éducation permanente: observation. Activité dirigée portant sur des tâches comme celles-ci: constitution de documentation, rencontres d'étudiants individuellement ou en groupes, d'officiers de placement, d'employeurs, expérimentation de programmes et de techniques d'enseignement avec des groupes d'adultes. Initiation aux problèmes d'éthique professionnelle.

ISP 3313 Sociologie de l'orientation scolaire et professionnelle

Orientation comme fonction d'un système scolaire. Impératifs sociaux de l'orientation. Orientation comme travail. Agents d'orientation, leurs caractéristiques socio-professionnelles. Orientation comme processus individuel de choix scolaire et professionnel: étude des principaux déterminants. Orientation et prospective: implications des changements technologiques récents et à venir sur la vie professionnelle future.

ISP 3383 Stage III (Expérience de travail en recherche et documentation I)

Participation à l'élaboration d'un projet d'inventaire, d'analyse ou de production de documentation scolaire et professionnelle dans un milieu de travail donné, soit organismes gouvernementaux, institutions scolaires.

ISP 3393 Stage IV (Expérience de travail en recherche et documentation II)

Participation à l'élaboration d'un projet d'inventaire, d'analyse ou de production de documentation scolaire et professionnelle dans un milieu de travail donné, soit organismes gouvernementaux, institutions scolaires.

ISP 3413 Séminaire interdisciplinaire sur le travail

Considération successive de l'apport de différentes disciplines à la compréhension des problèmes du travail: droit du travail, sociologie du travail, psychologie du travail. Analyse des possibilités et limites de l'approche multidisciplinaire.

ISP 3503 Laboratoire de documentation professionnelle I

Laboratoire d'étude critique et de rédaction de documents écrits. Production de matériel didactique audio-visuel. Préparation de documents méthodologiques. Spécifications par niveaux. Visites et études d'institutions, d'entreprises, de centres de documentation.

ISP 3513 Laboratoire de documentation professionnelle II

Applications à l'I.S.P. des principes de technologie en éducation. Utilisation et production de matériel didactique, évaluation des sources de documentation et production de documents adaptés à diverses clientèles.

ISP 3603 Facteurs d'adaptation professionnelle

Préparation psychologique de l'élève au travail. Problèmes qu'affronte le dropout. Adaptation du jeune travailleur en milieu de travail. Motivation, succès et satisfaction professionnelle.

ISP 3703 Théories de la communication

Théories et modèles de la communication: signe et signifié, langage et perception, communication verbale et non verbale. Canaux de communication. Analyse scientifique de l'information.

ISP 3783 Techniques d'étude du milieu de travail

Étude des techniques utilisées par les centres de main-d'oeuvre pour connaître les secteurs d'emploi d'une région donnée. Utilisation des offres d'emplois des journaux, de la fonction publique, pour connaître le milieu. Étude d'analyses de tâches faite par l'industrie; rédaction d'analyses de tâches. Apprentissage des techniques de "community occupational surveys". Attention particulière accordée aux publications des Ministères de la main-d'oeuvre et de l'immigration du Canada et à celles du Ministère du travail et de la main-d'oeuvre du Québec. Contacts avec les associations professionnelles pour études de leurs professions.

ISP 3803 Séminaire sur les communications

Étude de la recherche sur les problèmes de communication en éducation. Projets, expériences sur des situations de communications: analyse expérimentale d'éléments de communications.

ISP 5013 Informatique et éducation

Introduction à l'informatique et à ses usages dans les milieux scolaires. Langages de l'informatique et documentation scolaire et professionnelle (au Québec, à l'étranger).

ISP 5023 Séminaire de pratique professionnelle I

Les étudiants, à partir de la pratique qu'ils ont faite et d'activités similaires en cours de maîtrise, devront présenter des problèmes pertinents et tenter d'apporter des solutions à partir, d'une part, de modèles théoriques et, d'autre part, d'une observation plus immédiate de solutions proposées par d'autres.

ISP 5033 Séminaire de pratique professionnelle II

Analyse, évaluation de la documentation scolaire et professionnelle. Production de documents: projets d'essais, de monographies, documents audio-visuels.

ISP 6043 Éducation et emplois

Notion de développement économique. Facteurs de croissance économique. Apport de l'éducation à la croissance économique. Problèmes de communication et de coordination entre les différentes institutions. La relation éducation-emploi et ses incidences sur l'orientation et l'information scolaire et professionnelle (situation normale, groupes marginaux).

ISP 6053 Étude comparée des structures de l'orientation et de l'I.S.P.

Présentation de différentes structures d'orientation (États-Unis, France, Allemagne, Angleterre, U.R.S.S., Espagne, Canada). Analyse de ces structures; évaluation en fonction de critères à formules.

ISP 6063 Facteurs d'évolution des institutions scolaires

Problématique du changement social. Modèles théoriques proposés, étude et utilisation. Situation de l'éducation selon les différents systèmes sociologiques. Évolution des mentalités selon diverses variables (démographie, valeurs, mass-média). Applications à l'organisation scolaire.

ISP 6073 Psycho-sociologie du travail

Comportement humain et organisation contemporaine du travail. Problèmes de perceptions, de motivations, de relations interpersonnelles dans des situations de travail. Attitudes: intégration, aliénation. Analyse des facteurs (individus, milieux de travail) qui influencent le comportement du travailleur.

ISP 6083 Évaluation de l'I.S.P.

Définition des modèles et des contrôles d'évaluation. Données à évaluer: les personnes et leurs modes d'action (fonctions, rôles). Modèles d'interventions et d'adaptations.

MAS 5013 Théories d'administration

Développement de l'idée d'administration scientifique. Approches normatives et descriptives. Organisation bureaucratique. Système d'autorité, de décision et de communication. Système social. Organisation.

MAS 5023 Théories d'administration scolaire

Historique de l'administration scolaire. Fondement philosophique de l'administration scolaire. Fondement analytique: les tâches de l'administrateur, les relations école-milieu, les programmes scolaires. Processus administratifs. Application de principes généraux à des cas choisis dans le milieu scolaire.

MAS 5033 Organisation scolaire

Étude des structures administratives. Organigrammes. Départementalisation. Fonctions-conseil (staff) et fonctions-hiérarchiques (line). Intégration des théories étudiées à des situations pratiques du milieu. Simulation.

MAS 6113 Gestion du personnel scolaire

Théories de gestion. Administration d'un service du personnel. Embauche et sélection. Évaluation. Perfectionnement. Rémunération et bénéfices marginaux. Perfectionnement. Conventions collectives.

MAS 6123 Comportement administratif

Fondements conceptuels du comportement administratif et des relations humaines. Cognition et perception de l'individu. Attitudes: nature, composantes, formation, fonction, changements. Conflits. Dynamique de groupe.

MAS 6133 Administration des programmes scolaires

Fondement des programmes: fonction de l'école, analyse de la culture et des valeurs. Planification des programmes. Objectifs de l'éducation. Élaboration des programmes: théories d'élaboration et modèles d'organisation. Évaluation des programmes. Modification des programmes: stratégies, méthodes, étapes.

MAS 6143 Sociologie de l'administration scolaire

Étude du milieu sociologique dans lequel le processus éducatif se déroule: institutions, groupes de pression, notions de culture et de civilisation, classes sociales. Interprétation de l'institution scolaire en regard du milieu où elle est implantée. Influences réciproques du milieu scolaire et du milieu social comme parties d'un système de civilisation.

MAS 6153 Théories des communications

Nature de l'information. Buts de la communication. Canaux de communication. Identification et analyse des facteurs qui affectent la communication. Évaluation.

MAS 6163 Psychologie de l'administration scolaire

Théories relatives à la psychologie de l'individu. Besoins humains et objectifs de l'organisation. Introduction et application des changements dans l'organisation. Leadership et participation. Motivation, satisfaction et attitudes du personnel enseignant.

MAS 6173 Planification scolaire

Développement de la planification scolaire. Techniques d'une planification de l'enseignement. Concepts et méthodes. Planification des ressources humaines et matérielles. Techniques: PERT et CPM.

MAS 7113 Théorie de la décision

Prise de décision dans une optique quantitative. Arbres de décision. Critères de décision. Information et prise de décision. Analyse par récurrence. Échantillonnage et inférence statistique. Test d'hypothèse. Évaluation des règles de décision.

MAS 7123 Aménagement scolaire

Évolution historique. Besoins scolaires. Plans et devis. Problèmes de planification, de construction, de rénovation, d'adaptabilité. Cheminement critique de la réalisation d'un projet. Flexibilité fonctionnelle. Fournitures scolaires. Coûts de maintenance.

MAS 7133 Économie et éducation

Éléments de micro-économie. Éléments de macro-économie. Économie de l'éducation: capital humain et croissance économique, coûts de l'éducation. Investissement et rentabilité de l'éducation.

MAS 7143 Comptabilité administrative

Rapports financiers. Étude des principes et postulats comptables. Équation comptable. Étude de l'état des revenus et dépenses. Interprétation et analyse des états financiers. Utilisation comptable dans l'élaboration des décisions.

MAS 7153 Financement scolaire

Historique du financement scolaire au Québec. Principes de financement. Sources de revenus: taxation, subventions. Préparation et administration des budgets scolaires. Programmes de base.

MAS 7163 Informatique et éducation

Introduction à l'informatique et à ses usages dans les milieux scolaires. Composantes de l'ordinateur et ses caractéristiques. Usage des calculatrices électroniques sur la prise de décision. Programmation: langage symbolique (FORTRAN).

PED 1013 Introduction à l'orthodidactie I

À la lumière des principes fondamentaux d'apprentissage de la lecture, de l'orthographe et de l'écriture, analyse critique sommaire de différentes méthodes d'apprentissage. Observation pratique en situation scolaire.

PED 1043 Facteurs spécifiques d'apprentissage

Étude de la contribution des phénomènes psychophysiologiques (vision, audition, langage, coordination visuo-manuelle, schéma corporel, organisation spatio-temporelle, perception, saisie de relation) dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, de l'orthographe et des mathématiques.

PED 1123 Pédagogie de l'enseignement

Étude des principes de la pédagogie active et fonctionnelle et de ses applications aux différents niveaux scolaires. Connaissance théorique et pratique des techniques appropriées à l'individualisation de l'enseignement; des modes d'organisation du travail de l'élève et du groupe; des

problèmes rencontrés à l'école concernant l'organisation pédagogique, disciplinaire et matérielle de la classe aux différents niveaux. Informations relatives aux apports des théories en éducation, de la recherche scientifique et de la pédagogie expérimentée à l'action pédagogique du maître.

PED 1133 Pédagogie de l'éducation

Droits de l'enfant à l'éducation. Rôle de l'éducateur conscient de sa responsabilité envers l'enfant. Étude des divers objectifs de l'éducation: fins personnelles et fins sociales, dans une perspective d'éducation intégrale et équilibrée de l'enfant et de l'adolescent. Connaissance de quelques conceptions-types de l'éducation afin d'en dégager un système de valeurs pour l'éducateur moderne. Étude des autres agents éducateurs: parents, écoles, de leurs relations avec le maître. Éthique professionnelle.

PED 1193 Psychophysiologie

Anatomie et physiologie du système nerveux. Différents systèmes sensoriels et leur intégration au système nerveux. Rôle de la sensori-motricité. Définitions de certains termes, comme la latéralisation, le schéma corporel.

PED 1203 Initiation à l'observation

Utilisation de méthodes ou de techniques pour structurer des situations d'observation individuelle d'enfants ou d'adolescents. Initiation de l'étudiant à l'observation du comportement du sujet dans l'accomplissement d'une tâche et à un dégagement des caractéristiques significatives au plan de la conduite, des attitudes, des aptitudes (sens large) et de certaines autres réactions.

PED 1223 Psychopédagogie de l'enfant

Étude du développement de l'enfant, de la naissance à la puberté: développement corporel, cognitif, affectif, social, religieux et moral, avec application aux situations d'apprentissage scolaire et d'adaptation au milieu de l'école. Méthode d'observation du comportement et intervention éducative. Une proportion de 75% des cours sera consacrée aux années 4-8 pour l'élémentaire 1er cycle, aux années 8-12 pour l'élémentaire 2e cycle.

PED 1233 Psychopédagogie de l'adolescent

Introduction sur l'enfance. Étude des caractéristiques de l'adolescence, développement corporel, cognitif, affectif, social, moral et religieux, avec application aux situations d'apprentissage scolaire et d'adaptation au milieu de l'école. Problèmes particuliers: sexualité, gang, orientation professionnelle. Méthodes d'observation du comportement et intervention éducative.

PED 1423 Animation du groupe scolaire

Étude des diverses conceptions de la dynamique des groupes. Problèmes de l'autorité du maître dans sa fonction de direction, leadership et animation du groupe scolaire. Caractéristiques psychologiques du groupe scolaire, son évolution et les méthodes de formation en petits groupes. Comportements de l'animateur du groupe scolaire.

PED 1453 Pédagogie pré-scolaire

Étude théorique et pratique des méthodes et techniques propres à l'éducation des jeunes enfants qui arrivent à l'école élémentaire (groupe de 5 ans). Connaissance des principes d'organisation pédagogique et matérielle d'une classe des 5 ans. Étude des moyens pris pour assurer leur éducation intégrale. Synthèse des didactiques particulières à cette formation de base, intellectuelle, sociale, morale et religieuse.

PED 1533 Instrumentation clinique et orthopédagogique

Étude du rationnel et de la contribution pédagogique de certains instruments utilisés en diagnostic psycho-scolaire et en orthodidactie. Analyse critique de la méthodologie audio-visuelle et du matériel didactique. Applications pratiques.

PED 1553 Pédagogie de l'expression

Contribution de l'expression personnelle et "créatrice" de l'enfant dans l'action orthopédagogique. Étude pratique et critique de certains moyens d'expression tels: rythme et musique, mime et pantomime, marottes et marionnettes, arts plastiques.

PED 1643 Initiation à la recherche

Introduction à la recherche scientifique: rôle, difficultés, étapes générales. Nature, classification et description sommaire des principales méthodes: descriptive, expérimentale, historique, philosophique.

PED 1653 Initiation aux techniques audio-visuelles

Étude du rôle des techniques audio-visuelles dans l'apprentissage. Connaissance théorique et pratique des principales techniques audio-visuelles en usage dans nos écoles publiques. Utilisation des diverses techniques, fabrication de matériel audio-visuel simple, expérimentation dans les classes.

PED 1703 Statistique I

Organisation des observations. Principales mesures de tendance centrale et de variabilité. Représentations graphiques et numériques. Notion de probabilité. Courbe de Gauss et applications. Notions de corrélation. Scores standardisés et statistiques élémentaires utilisés pour la mesure en éducation. Initiation à l'utilisation des calculateurs électroniques.

PED 1803 Développement humain

Étude des grandes composantes de la personnalité, de leur interaction et des processus de leur évolution. Théorie dynamique de la personnalité.

Facteurs et lois du développement. Motivation, aptitudes, intérêts. Interaction sociale: communication, modes et processus d'intégration dans le milieu. Méthodes d'observation du comportement et intervention éducative.

PED 1843 Mesure de la croissance humaine

Théorie et pratique de la docimologie: hypothèses, méthodes de base (avec initiation à la statistique). Évaluations courantes en milieux scolaires: examens, tests, interprétation de dossiers cumulatifs. Applications à des évaluations particulières: développement corporel, apprentissage de la lecture, du calcul. Utilisation de la mesure pour le diagnostic et l'orthopédagogie.

PED 1903 Psychologie de l'enfant

Notions de la personnalité. Notions d'instinct et de libido. Niveaux de la conscience. Contenu et développement des instances psychiques. Étude génétique du développement de l'enfant de la naissance à la pré-puberté: évolution physiologique, cognitive, affective, sociale et morale.

PED 1913 Psychologie de l'adolescent

Continuité ontogénétique entre l'enfance et l'adolescence. Notion d'adolescence et sa signification évolutive. Relations entre mutations physiologiques et psychologiques et interprétation socio-culturelle du fait adolescent. Développement sexuel, affectif, social et intellectuel.

PED 1933 Psychologie de l'intelligence

Notions d'intelligence selon diverses théories. Étude de techniques pour l'examen des opérations et conduites intellectuelles. Notion de quotient intellectuel. Rapports entre intelligence et affectivité, hérédité et facteurs socio-économico-culturels. Formes marginales de capacité intellectuelle.

PED 2013 Troubles du langage

Introduction sur l'aspect physiologique du langage oral et principales étapes du développement du langage. Présentation du système phonétique. Étude des principales difficultés du langage oral chez l'enfant. Évaluation et diagnostic du langage. Phonétique corrective. Contribution phonétique à l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe.

PED 2023 Rééducation psycho-motrice I

Évolution de la psycho-motricité chez l'enfant. Développement des qualités psycho-motrices. Intervention pédagogique normale, méthodes éducatives. Intervention rééducative: diagnostic.

PED 2033 Technologie en éducation

Théories et techniques d'utilisation des aides audio-visuelles, de l'enseignement programmé, de l'enseignement assisté par ordinateur.

PED 2043 Psychologie de l'apprentissage

Notion de l'apprentissage perçu selon les diverses théories. Problèmes de transfert, d'insight, de mémoire, de rétention et d'oubli. Facteurs G et spécifiques. Relations apprentissage et pensée.

PED 2053 Introduction à l'orthodidactie II

À la lumière des principes fondamentaux d'apprentissage des mathématiques, analyse critique sommaire de différentes méthodes d'apprentissage. Observation pratique en situation scolaire.

PED 2063 Orthodidactie I

Étude et application des diverses méthodes de rééducation pour les élèves en difficulté d'apprentissage de la lecture.

PED 2073 Socio-psychologie de l'adaptation I

Étude du concept d'inadaptation, de sa relativité, de sa multidimensionalité, de ses significations. Recherche des facteurs responsables de l'adaptation sociale et scolaire. Notions d'enfance inadaptée, de troubles exogènes et endogènes, de syndrome, etc. Élaboration d'une classification des catégories d'inadaptation et établissement des taux d'incidence.

PED 2343 Méthodes de diagnostic clinique I

Étude du rationnel du diagnostic psychopédagogique. Étude du rationnel et de l'utilisation des épreuves et documents d'analyse des aptitudes et des attitudes psychopédagogiques.

PED 2353 Méthodes de diagnostic clinique II

Étude du rationnel et de l'utilisation des épreuves et documents d'analyse des acquisitions scolaires.

PED 2363 Séminaire sur les troubles d'apprentissage I

Étude et analyse des recherches dans les domaines de l'apprentissage en lecture, mathématiques, écriture, orthographe, langage. Pertinence des données de la recherche, de la psychologie, de la linguistique, de la sociologie, de la physiologie et de la neurologie.

PED 2443 Sociologie de l'éducation

Inter-influence des structures sociales et des groupes sociaux. Influence d'un milieu sur la psychologie des individus: prolétariat, milieu ouvrier, milieu bourgeois.

PED 2463 Séminaire sur les troubles d'apprentissage II

Étude et analyse des recherches dans les domaines de l'apprentissage en lecture, mathématiques, écriture, orthographe, langage. Pertinence des données de la recherche, de la psychologie, de la linguistique, de la sociologie, de la physiologie et de la neurologie.

PED 2513 Institutions et programmes scolaires du Québec

Étude sommaire de la structure du système scolaire québécois. Éléments de législation scolaire se rattachant aux cadres généraux de l'organisation de l'enseignement aux divers niveaux, aux institutions. Étude des institutions scolaires publiques et privées: répertoires, objectifs des institutions, exigences d'admission, durée; connaissance des programmes de l'élémentaire, de l'enfance exceptionnelle, des diverses options du secondaire et du collégial, des facultés universitaires, des cours aux adultes. Étude des programmes en fonction des débouchés. Laboratoire de documentation scolaire.

PED 2523 Techniques d'animation d'un groupe

Organisation du travail correctif en groupe. Le groupe: facteur de rééducation. Structure et dynamique du groupe scolaire en situation de réapprentissage. Relations orthopédagogiques en groupes. Individualisation dans le groupe.

PED 2623 Animation de groupes

Étude des diverses conceptions de la dynamique des groupes. Problèmes de l'autorité du maître dans sa fonction de direction, leadership et animation du groupe scolaire. Caractéristiques psychologiques du groupe scolaire, son évolution et les méthodes de formation en petits groupes. Comportements de l'animateur du groupe scolaire.

PED 2703 Statistique II

Étude de la corrélation. Coefficient de régression. Régression linéaire. Interprétation du coefficient de corrélation en terme d'estimation. Échantillonnage: nature et techniques. Inférence statistique: hypothèses, tests de signification, niveaux de signification et degrés de liberté (test "t", test du chi-carré, test "F"). Introduction à l'analyse de variance et de covariance. Initiation à la programmation des calculateurs électroniques.

PED 2723 Statistiques

Statistiques descriptives couramment utilisées en recherche. Utilisation des machines à calculer. Méthodes de corrélations paramétriques et non-paramétriques. Tests d'hypothèses, de signification des corrélations et des moyennes. Application des moyens statistiques à des problèmes en éducation physique.

PED 2883 Taxonomie des objectifs pédagogiques et docimologie

Étude des objectifs pédagogiques, tant dans le domaine intellectuel, affectif que psycho-moteur que met en évidence la discipline enseignée. Étude pratique de la validité des instruments qu'on utilise pour mesurer ces objectifs pédagogiques.

PED 2903 Psychologie de l'enfant

Étude du développement de l'enfant, de la naissance à la puberté: développement corporel, cognitif, affectif et social. Problèmes d'adaptation au milieu scolaire et au secteur d'éducation physique. Problèmes spéciaux: sexualité, autorité, gang, drogues.
Cours préalable: EPH 2023

PED 2913 Psychologie de l'adolescent

Liens entre enfance et adolescence. Étude des caractéristiques de l'adolescence: développement corporel, cognitif, affectif et social. Problèmes d'adaptation au milieu scolaire et au secteur d'éducation physique. Problèmes spéciaux: sexualité, autorité, gang, drogues.

Cours préalable: EPH 2023

PED 2923 Système scolaire québécois

Législation et organisation du système scolaire du Québec. Étude des lois et des règlements dans les principaux secteurs du système. Ministère de l'éducation. Conseil supérieur de l'éducation, universités, cégeps, commissions scolaires régionales et locales. Enseignement privé. Formation des maîtres. Éducation des adultes. Démocratisation, confessionnalité et pluriculturalisme dans le système scolaire québécois.

PED 3023 Rééducation psycho-motrice II

Intervention rééducative: méthodes et techniques de rééducation psycho-motrice.

PED 3033 Orthodidactie II

Étude et application des diverses méthodes de rééducation pour les élèves en difficultés d'apprentissage de l'orthographe et de l'écriture.

PED 3073 Théories de l'apprentissage

Dans une introduction, le cours fait le rappel des notions d'apprentissage et de transfert. Par la suite, on poursuit l'étude critique et comparative des théories suivantes: associationnisme (connexionnisme et conditionnement), conceptions jolistiques (psychologie de la gestalt, apprentissage organismique et l'apprentissage intentionnel) et fonctionnalisme. Le cours se termine par un essai d'une conception éclectique de l'apprentissage.

PED 3083 Théories de la personnalité

Dans une introduction, le cours fait le rappel des principales notions de la personnalité. Par la suite, on poursuit l'étude critique et comparative des grandes théories de la personnalité: Freud, Adler, Jung, Murray, Lewin et Rogers. Le cours se termine par un essai de synthèse.

PED 3153 Dynamismes de la motivation

À partir des recherches effectuées en ce domaine, présentation des théories et des principes qui expliquent le rôle de la motivation, du niveau d'aspiration à l'apprentissage et de l'influence de la motivation dans la formation des attitudes scolaires de l'élève. Étude de cas tirés de la littérature psychologique.

PED 3563 Séminaire sur les troubles d'apprentissage III

Étude et analyse des recherches dans les domaines de l'apprentissage en lecture, mathématiques, écriture, orthographe, langage. Pertinence des données de la recherche de la psychologie, de la linguistique, de la sociologie, de la physiologie et de la neurologie.

PED 3593 Laboratoire de pratique professionnelle I (Stage I)

Formation professionnelle. Utilisation du diagnostic et explication des méthodes de rééducation appropriées. Expériences actives de formation.

PED 3693 Laboratoire de pratique professionnelle II (Stage II)

Formation professionnelle. Utilisation du diagnostic et application des méthodes de rééducation appropriées. Expériences actives de formation.

PED 3723 Introduction à l'administration scolaire

Initiation aux notions de base en administration. Étude théorique et application des concepts administratifs. Élaboration du processus administratif. Application des techniques modernes de gestion en éducation.

PED 3813 Orthodidactie III

Étude et application des diverses méthodes de rééducation pour les élèves en difficultés d'apprentissage des mathématiques.

PED 3833 Socio-psychologie de l'adaptation II

Étude systématique des catégories suivantes d'inadaptation: les déficiences mentales, l'infirmité motrice cérébrale, les diminutions physiques, l'épilepsie, les perturbations affectives, les déficiences sensorielles, les carences socio-culturelles, les troubles spécifiques de l'apprentissage. Étude des incidences de ces difficultés sur la scolarisation.

PED 5113 Méthodes de recherche

Cours et laboratoire avancés sur les méthodes et techniques de la recherche scientifique, incluant certaines techniques scientifiques. Le contenu de ce cours est, en partie, fonction des travaux de recherche des étudiants.

PED 5473 Séminaires de lecture de 2e cycle

Travaux théoriques portant d'une part sur la bibliographie des travaux de recherche en cours et, d'autre part, sur la littérature scientifique concernant les questions de l'apprentissage scolaire.

PED 5753 Séminaires de recherche de 2e cycle

Sont présentés ici, les travaux de recherche en cours, en vue d'en faire une étude critique et de maintenir constante la relation entre les diverses contributions à l'étude d'un thème de recherche dans lequel s'insère chacun des travaux.

PSE 1003 Initiation à la rééducation

Histoire de l'éducation et de la rééducation: courants éducatifs et psychologiques. Philosophie de l'éducation et de la rééducation: courants et options philosophiques. Fondements d'une psychopédagogie éclairée et adaptée: notions courantes en rééducation. Analyse critique des milieux de rééducation, du rôle de psycho-éducateur auprès des autres professionnels qui oeuvrent avec l'enfance inadaptée.

PSE 1013 Développement psycho-physiologique

Croissance de l'enfance à l'âge adulte. Étapes d'évolution neuro-physiologique. Facteurs de croissance et interactions. Observations et applications à l'étude de cas concrets.

PSE 1023 Développement intellectuel I

Étude des étapes de développement de l'intelligence selon les stades de Piaget. Facteurs d'évolution et interaction.

PSE 1033 Développement affectif I

Étude des composantes de la personnalité. Notions d'instances psychologiques. Rôles, fonctions, forces et défaillances du "moi" en évolution.

PSE 1053 Développement religieux

Fondements de la psychologie religieuse. Psychologie de la conscience morale. Dynamismes de l'option religieuse.

PSE 1923 Développement intellectuel II

Observation et application à l'étude de cas concrets: tests diagnostiques et applications psychopédagogiques.

PSE 1933 Développement affectif II

Étapes d'évolution de l'affectivité humaine. Attitudes éducatives adaptées. Observation et application à l'étude de cas concrets.

PSE 1943 Développement social

Notion de socialisation. Conditions préalables à toute socialisation. Processus de socialisation. Agents de socialisation. Classes sociales, groupes, urbanisation. Observation du comportement de groupe.

PSE 1963 Expression de soi et psychomotricité

Fondements corporels et modes d'expression. Éducation psychomotrice et apprentissage gestuel. Art et expression. Laboratoire d'expression.

PSE 1993 Stages pratiques

Pratique de l'observation participante en situations concrètes, dans une institution, avec des groupes d'enfants en activités.

PSE 2003 Initiation à la méthode scientifique

Théorie et pratique de la docimologie: hypothèses, méthodes de base (avec initiation à la statistique). Évaluations courantes en milieux scolaires: examens, tests, interprétation de dossiers cumulatifs. Applications à des évaluations particulières: développement corporel, apprentissage de la lecture, du calcul. Utilisation de la mesure pour le diagnostic et l'orthopédagogie.

PSE 2013 Pathologie neuro-psycho-physiologique

Différentes pathologies neuro-physiologiques rencontrées dans l'enfance et au cours du développement, états innés et acquis comme par exemple, mongolisme, épilepsie, paralysie cérébrale, intoxication à séquelle, pratique en laboratoire d'analyse de cas.

PSE 2023 Pathologie de l'intelligence

Etude des déficiences intellectuelles de tout ordre dans une perspective diagnostique et thérapeutique (débilité profonde, déficience mentale, arriération pédagogique, blocage intellectuel, pseudo-débilité).

PSE 2033 Pathologie de l'affectivité I

Données de la psychiatrie infantile, pathologie de la conscience morale et étude des perturbations affectives de l'enfance et de l'adolescence.

PSE 2043 Pathologie sociale

Déviation sociales, socio-affectives et leurs répercussions sur l'adaptation et l'équilibre de la personne. Étude des problèmes de la délinquance et des groupes sociaux dits marginaux.

PSE 2073 Théories de l'apprentissage

Notions d'apprentissage. Prérequis à l'apprentissage. Lois et conditions de l'apprentissage. Difficultés dans l'apprentissage.

PSE 2903 Techniques de diagnostic psycho-pédagogique

Différentes théories de la personnalité comme cadre de référence. Tests et instruments de mesure psychologiques et pédagogiques. Laboratoire d'étude de cas.

PSE 2933 Pathologie de l'affectivité II

Application des notions de psychopathologie aux groupes d'inadaptés par des études de cas, dans une perspective diagnostique et formulation d'une action rééducative adaptée.

PSE 2943 Dynamique des groupes

Phénomènes de groupes, rôles, interactions. Techniques d'organisation d'activités rééducatives. Structuration d'un milieu thérapeutique.

PSE 2993 Stages pratiques

Pratique de la prise en charge progressive d'une activité rééducative et d'un groupe en rééducation, dans une institution, avec des groupes d'enfants en activités.

PSE 3003 Législation et droits de l'enfance

Droits de l'enfant. Étude comparée des lois de l'enfance dans le monde des inadaptés. Étude critique des lois de l'enfance dans différents pays.

PSE 3083 Option

L'étudiant choisit une des options suivantes: 1) Approfondissement de l'expression de soi. 2) Catéchèse aux inadaptés.

PSE 3173 Apprentissage du français en rééducation

Didactique psychologique appliquée à l'apprentissage du français: méthodes, modes d'approches, intégration à l'ensemble de l'action rééducative.

PSE 3273 Apprentissage des mathématiques en rééducation

Didactique psychologique appliquée à l'apprentissage des mathématiques: méthodes, modes d'approches, intégration à l'ensemble de l'action rééducative.

PSE 3283 Psychologie de l'exceptionnel

Étude des différents types d'inadaptés: déficients mentaux, handicapés physiques, caractériels, retardés pédagogiques. Implications pour l'éducation physique.

Cours préalable: EPH 2023

PSE 3303 Déontologie professionnelle

Morale et éthique, problèmes de conscience professionnelle, syndicalisme et droit de grève, partage du secret, de la confiance.

PSE 3403 Organisation de la rééducation

Mise en place d'un milieu institutionnel rééducatif; structures, activités, personnel, relations avec le milieu. Étude comparative des institutions dans différentes parties du monde.

PSE 3503 Synthèse de la rééducation

Intégration des données théoriques à l'action, aux attitudes, selon les grandes étapes de rééducation. Laboratoire d'étude de cas.

PSE 3933 Entretien de rééducation

Notion d'entretien rééducatif: niveau d'intervention; techniques d'approche: pratique de l'entretien sous supervision.

PSE 3943 Rééducation par le groupe

Organisation des groupes d'enfants et utilisation de la dynamique des groupes pour la thérapie individuelle et de groupe.

PSE 3993 Stages pratiques

Pratique de la prise en charge responsable d'une activité rééducative et d'un groupe en rééducation, dans une institution, avec des groupes d'enfants en activités.

PSE 5503 Approfondissement de la rééducation

Étude critique du structuralisme inter-relationnel (Piaget) et applications. Perspectives actuelles de la psycho-pathologie, déviations du processus intégré d'évolution des composantes humaines. Application à divers types d'inadaptation des étapes de Guindon de la rééducation, recherches d'identification de nouveaux mécanismes de passages d'une étape à la suivante. Conception multidisciplinaire et multidimensionnelle du travail de rééducation dans une perspective de rééducation totale, redécouverte de l'identité et de l'autonomie du psycho-éducateur professionnel.

LA FORMATION DES MAÎTRES

La Faculté des sciences de l'éducation participe intensément à l'activité des organismes qui régissent, aux dimensions de toute l'Université, la préparation des grades d'enseignement: la Commission et la Direction générale de la formation des maîtres: Issues d'un projet mis de l'avant à la fin de 1968 par la Faculté (le Centre inter-disciplinaire d'études pédagogiques), la Commission et la Direction générale s'appuient sur la Faculté pour deux aspects majeurs de leur action: l'enseignement de la pédagogie, l'organisation des stages.

On trouvera dans un **annuaire spécial** la description des grades d'enseignement qu'un futur maître peut préparer à l'Université de Sherbrooke. En règle générale, ces programmes de 90 crédits comportent 24 crédits de pédagogie qui présentent les éléments fondamentaux de cette discipline. Cette formation pédagogique est structurée de telle sorte qu'elle comporte trois secteurs fondamentaux: les connaissances de base requises de tout futur enseignant (psychologie, sociologie de l'éducation, théorie et pratique de la mesure de la croissance, etc.); la description du niveau scolaire où oeuvrera le futur maître (élémentaire ou secondaire); l'approfondissement de certaines connaissances d'intérêt particulier pour le candidat à un grade (cours à option).

Les méthodes les plus diverses servent à dispenser ces programmes: enseignement magistral, séminaires et discussions de cas, conférences et panels animés par des spécialistes tirés de tous les milieux scolaires, usage de matériel audio-visuel, visites d'observations, etc. Le contenu des cours est conçu de telle façon que l'étudiant y acquiert, dans une perspective nettement pluridisciplinaire, une solide connaissance des forces qui commandent l'action concrète de l'enseignant devant sa classe: théorie contemporaine de la pédagogie active, législation et administration, financement, dynamismes socio-économiques de l'évolution scolaire, etc.

Dans le vaste effort qu'entreprend l'Université pour diversifier et enrichir les expériences qu'un futur maître peut vivre au cours de son stage d'enseignement pratique, la Faculté des sciences de l'éducation s'associera à la C.F.M. dans l'élaboration des politiques et à la D.G.F.M. dans la mise en place des méthodes et des contrôles. Dans une structure où la pédagogie et la discipline qu'enseigne le maître feront l'objet d'une attention simultanée et constante, le personnel de la Faculté sera appelé à fournir à la fois sa compétence théorique et son expérience (direction des stages des "anciens" programmes, organisation de stages similaires en sciences de l'éducation: orthopédagogie, information scolaire et professionnelle, éducation physique, etc.).

Dans une perspective encore plus orientée vers les écoles de l'avenir, la Faculté se propose de lancer tout prochainement un ensemble de consultations et de recherches qui porteront sur deux thèmes majeurs:

- a) la réorganisation des écoles en accord avec les besoins et la psychologie de l'élève de demain;
- b) le perfectionnement des maîtres selon une authentique pédagogie de l'enseignement aux adultes.